

Jette info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
Rue Henri Werrie 18-20
1090 Bruxelles
Tél.: 02/423 12 11
Fax : 02/425 24 61
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

OCTOBRE 2003 N° 102

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Economiser l'énergie, préserver l'environnement

Avec l'automne, tout doucement, l'intérieur des maisons reprend vie. Au dehors, il commence à faire plus froid et plus sombre. Notre consommation d'énergie augmente par la même occasion. Besoin de lumière et de chauffage, envie d'une après-midi télé, d'un jeu sur l'ordinateur ou d'écouter de la musique sur la chaîne stéréo... Pourtant, l'automne et l'hiver sont des périodes pendant lesquelles il est également possible d'économiser de l'énergie. Il s'agit simplement d'adopter quelques bons réflexes. Que vous soyez propriétaire ou locataire de votre habitation, il y a bon nombre de manières très simples pour faire baisser votre facture d'énergie tout en préservant l'environnement. Vous le remarquerez très vite, confort et économie font très bon ménage.

NOTRE DOSSIER ENERGIE

Tous les détails en pages 6 et 7

«La vitesse, ça me tue»

PAGE 4

Convivialité et confidentialité
au CPAS

PAGE 8

14 octobre : Job 2003 pour l'emploi
et la formation PAGE 9

Mémoires d'un rêveur :

Nicolaëff expose

PAGE 15

Quinzaine de la solidarité internationale
PAGES 16 ET 17



Une envie de cheminer ensemble

Le mois de septembre qui vient de s'achever fut pour le moins animé à Jette. Outre la rentrée scolaire, le 1er septembre était aussi jour de marché annuel cette année. Rendez-vous jettois par excellence, cet événement permet à des dizaines de milliers de visiteurs de découvrir notre commune. Tout est mis en oeuvre pour leur montrer notre dynamisme économique et la richesse de notre monde associatif.

"Découvrir Jette"... Tel était le mot d'ordre durant le week-end des 13 et 14 septembre. De nombreuses visites et animations étaient organisées en différents endroits du territoire jettois. Cette opération "Jette, ma découverte" s'articulait autour de la fête à la Ferme pour Enfants. L'accès à ce lieu particulièrement convivial est habituellement réservé aux classes accompagnées de leur professeur. Les visiteurs, petits et grands, avaient donc l'occasion de se plonger dans cet univers centré sur l'apprentissage de la vie dès le plus jeune âge.

Le 21 septembre, nos rues s'étaient vidées de leurs voitures à l'occasion de la journée "En ville, sans ma voiture". Nombreux sont les Jettois qui ont profité de l'occasion pour se promener, rouler à vélo et participer aux activités organisées à Jette. Des habitants avaient sollicité la fermeture complète de leur rue pour s'y retrouver entre voisins autour d'un buffet. Pour ma part, j'ai profité de cette journée pour aller (à vélo) dans les quartiers, rencontrer les gens, écouter leurs impressions. Comme beaucoup d'entre vous sans doute, j'ai été frappé par le climat détendu et convivial qui régnait partout.

Ces événements que nous avons vécus ensemble durant le mois de septembre me donnent à penser que nous avons besoin de tels moments d'échange avec nos voisins proches ou plus lointains. L'évolution de notre société qui prône l'individualisme n'est peut-être pas aussi inéluctable que nous serions tentés de le croire, et moi le premier, je l'avoue. Une opération comme celle du 21 septembre se justifie pleinement dans la mesure où elle place les citoyens face à leurs responsabilités en matière de mobilité. Au-delà de cet enjeu que nous sommes bien forcés de prendre en compte, la perspective d'un environnement à visage humain s'offre à nous. De nombreux citoyens ont fait le premier pas. Ils sont sortis de chez eux, ils ont parlé à leurs voisins, des projets ont vu le jour, une envie de cheminer ensemble. L'idée est pour le moins séduisante. Il nous reste à suivre le mouvement.

Hervé Doyen, votre bourgmestre

En direct du conseil communal

C'était la rentrée au conseil communal le 24 septembre dernier. Pour l'occasion, les conseillers s'étaient replongés dans quelques grands dossiers en cours à Jette. Citons notamment le chantier de démolition et de reconstruction des bâtiments de l'école communale Poelbos, la rénovation du n° 300 rue Léopold 1er qui abritera des logements et un pré-gardiennat, ainsi que les travaux de réaménagement et de rénovation du futur centre administratif de la chaussée de Wemmel. Pour le reste, nous avons épinglé quelques points inscrits à l'ordre du jour de cette séance.

MÉDICAMENTS REMBOURSÉS AU CPAS. Le conseil communal a approuvé la convention à conclure entre les CPAS des 19 communes bruxelloises, les hôpitaux du réseau Iris (le CHU Saint-Pierre, le CHU Brugmann, l'Hôpital des Enfants Reine Fabiola, l'Institut Bordet et les hôpitaux d'Iris Sud), ainsi que la Fédération des Associations de Médecins généralistes de Bruxelles. Cette convention prévoit la prise en charge par les CPAS du coût de certains médicaments non remboursés par l'INAMI pour les personnes qui bénéficient d'une intervention de l'un des CPAS. Il s'agit de médicaments prescrits dans les hôpitaux du réseau Iris, en hospitalisation ou en pratique ambulatoire, et par les généralistes avec lesquels les CPAS collaborent. Deux listes distinctes de médicaments ont été établies (l'une pour les hôpitaux, l'autre pour les médecins généralistes). Ces listes seront réactualisées deux fois par an.

NOUVELLE ENTRÉE POUR LA PLAINE UYTTEHOVE. L'îlot formé par l'avenue Woeste, la rue Uyttenhove, la rue du Coin de Terre et la rue Hainaut abrite la plaine Uyttenhove qui comporte un espace multisports destiné aux jeunes du quartier. Afin de permettre l'intégration harmonieuse de cette plaine dans l'ensemble de logements qui la borde, les conseillers communaux ont approuvé un échange de terrains entre la commune et les copropriétaires de la résidence Uyttenhove. Un nouvel accès vers la plaine, plus direct et mieux sécurisé, pourra ainsi être aménagé. Cette solution a été dégagée lors des rencontres organisées entre différents services communaux, la police et les habitants du quartier. A noter qu'un animateur de l'équipe de Prévention est récemment venu renforcer l'encadrement des jeunes qui fréquentent la plaine.

A noter... La prochaine séance du conseil communal est fixée au **mercredi 22 octobre 2003 à 20h** à l'Hôtel communal (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du conseil). Les débats du conseil sont publics. Si vous souhaitez suivre de près la vie de votre commune, découvrir le fonctionnement des institutions et/ou mieux comprendre certaines décisions importantes, n'hésitez pas à assister aux séances du conseil communal.

Des Jettois plutôt satisfaits

L'enquête socio-économique, réalisée en 2001 par l'Institut national de la Statistique (INS), livre progressivement ses résultats. Cette enquête, organisée en lieu et place du traditionnel recensement décennal de la population belge, s'est déroulée par voie postale, sans l'intervention d'un enquêteur. Quelque 10.300.000 habitants ont été invités à renvoyer un formulaire individuel d'enquête, tandis que chaque ménage devait compléter un formulaire "logement". Le taux de réponse de l'enquête 2001 s'élève à 96,9%.

L'enquête socio-économique a permis la collecte de données portant notamment sur le logement, le lieu de travail, le niveau d'instruction ou encore la mobilité.

Ces données intéressent au plus haut point les autorités fédérales, régionales et communales qui trouvent là matière à alimenter leurs réflexions lors de la définition des priorités et de la prise de déci-

sions. Le monde scientifique, les entreprises et les particuliers manifestent également un intérêt certain pour les résultats de l'enquête.

Les chiffres communiqués par l'INS donnent des indications précises sur le taux de satisfaction des Belges par rapport à leur cadre de vie. Ces chiffres sont disponibles pour toutes les communes du Royaume. Les citoyens devaient donner une appréciation sur l'aspect esthétique des constructions, la propreté, la qualité de l'air et la tranquillité dans leur quartier. L'indice de satisfaction des Jettois par rapport à ces quatre problématiques place notre commune au-dessus de la moyenne régionale. Jette apparaît à la 8ème place dans le classement des 19 communes bruxelloises lorsqu'il s'agit de l'aspect esthétique des bâtiments et de la propreté. En matière de qualité de l'air et de tranquillité, notre commune occupe une très honorable 7ème place. A titre indicatif, nous vous proposons les résultats détaillés pour Jette.

Enquête INS 2001 : quatre questions, les réponses des Jettois

Comment jugez-vous l'aspect esthétique des constructions dans votre quartier ?

Peu agréable	Satisfaisante	Très agréable
7,6%	64,7%	27,7%

Comment jugez-vous la propreté dans votre quartier ?

Peu agréable	Satisfaisante	Très agréable
12,1%	61,9%	26,0%

Comment jugez-vous la qualité de l'air dans votre quartier ?

Peu agréable	Satisfaisante	Très agréable
19,5%	65,5%	15,0%

Comment jugez-vous la tranquillité dans votre quartier ?

Peu agréable	Satisfaisante	Très agréable
28,3%	53,8%	17,9%

INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur www.jette.be.



CENTRE ADMINISTRATIF DE JETTE

Rue Henri Werrie, 18-20
1090 Jette - Tél.: 02/423.12.11

Heures d'ouverture

- Tous les services: de 8h30 à 14h
- Sauf service Etat Civil de 8h30 à 12h30
- Service Population : également le jeudi de 17 à 19 h

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette - Tél. 02/421.42.01

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 14h, à l'exception du chômage: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

HÔTEL COMMUNAL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

- Commissariat de police
Tél.: 02/423.14.00
- Bureau de pointage
Tél.: 02/423.14.16

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschrieck, 77
1090 Jette
Tél.: 02/423.19.10

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

- Secrétariat: 02/422.46.11
- Service social: 02/422.46.40

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette
Tél.: 02/421.70.90/91

Un projet de mariage?

Si vous envisagez de vous marier dans le courant de l'année 2004, notez dès à présent que l'administration communale ne célèbre pas de mariages les dimanches et les jours fériés, ainsi qu'aux dates suivantes : le vendredi 2 et le samedi 3.1.2004, le vendredi 21 et le samedi 22.5.2004, le vendredi 12 et le samedi 13.11.2004.

RUE DE MORANVILLE

A la suite des travaux de l'I.B.D.E. (Intercommunale Bruxelloise de Distribution d'Eau) et de SIBELGA, la commune procédera à partir du mois d'octobre à la rénovation des bordures et des trottoirs. Le stationnement sera impossible du côté impair de la voirie entre la rue Longtin et la rue Herreweghe, ainsi que du côté pair entre la rue Herreweghe et l'avenue Carton de Wiart.

RUE LONGTIN

Les travaux de voiries sont terminés. Le service de l'Environnement procédera à la plantation de nouveaux arbres avant la fin de l'année.

RUE FERDINAND LENOIR

La commune poursuit les travaux de renouvellement des trottoirs. Ces travaux, d'une durée de 25 jours ouvrables, devraient s'achever à été placé rue Van Bortonne à hauteur de l'école Espoir.

RUE VANDENSCHRIECK

L'I.B.D.E. et SIBELGA ont terminé le renouvellement de leurs installations rue Vandenschriek. Le renouvellement de la voirie et des trottoirs débutera à la mi-octobre, après les travaux de la rue Ferdinand Lenoir.

Dans le cadre des aménagements sécuritaires aux abords des écoles, un plateau traversant a été placé rue Van Bortonne à hauteur de l'école Espoir.

RUE THEOPHILE DE BAISIEUX

Le remplacement de l'éclairage public se poursuivra jusqu'au 17 octobre, sauf conditions météorologiques défavorables.

CLOS FERNAND TONNET

Des travaux de raclage et d'asphaltage seront effectués au début du mois d'octobre dans le clos Fernand Tonnet. La commune profitera de ces travaux pour rendre définitifs les aménagements provisoires des trottoirs (oreilles) en place actuellement.

AVENUE SECRETIN, AVENUE DES DEMINEURS ET RUE JULES LAHAYE

La S.T.I.B. (Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles) est en train de renouveler les voies de tram aux carrefours formés par l'avenue Secrétin, l'avenue des Démineurs et la rue Jules Lahaye. Ces travaux se poursuivront jusqu'à la mi-octobre.

Le service des lignes 19, 53 et 94 reste assuré. L'arrêt du bus 53 "cimetiére de Jette" direction Val Marie a été déplacé à l'arrêt "Jette B" de la ligne 19.

Afin de ne pas perturber la circulation des tramways, une partie des travaux se déroule de nuit, en dehors des heures d'exploitation des lignes. Les nuisances sonores sont réduites au strict minimum.

Concernant l'avenue Secrétin, la circulation est toujours possible en venant du boulevard de Smet de Naeyer vers la place Cardinal Mercier. La rue Jules Lahaye est accessible en venant de la rue Léon Théodor jusqu'au carrefour formé avec l'avenue des Démineurs.

A partir de début octobre, l'avenue des Démineurs sera mise en cul de sac en venant du boulevard de Smet de Naeyer. En même temps, le tronçon de la rue Jules Lahaye, entre le boulevard de Smet de Nayer et l'avenue des Démineurs sera fermé à la circulation.

Pour toute information complémentaire : info STIB Chantiers : 0475/970.148 de 09h à 17h.

Un conteneur plein pour l'Algérie sinistrée



Le 21 mai dernier, l'Algérie était touchée par un terrible tremblement de terre qui avait provoqué la mort de 2.500 hommes, femmes et enfants. Les survivants avaient trouvé refuge dans des camps de fortune entre Alger et Boumerdès. Le collègue des bourgmestre et échevins de la commune de Jette avait décidé de soutenir la collecte de vivres et de biens de première nécessité organisée à l'initiative de l'asbl Liaison Europe-Maghreb. Cette collecte a

surtout permis de rassembler des vêtements et des chaussures, mais aussi de la nourriture, des produits pour bébés, des médicaments et du matériel médical. Finalement, c'est un conteneur plein qui a été acheminé vers la région sinistrée au début du mois de juillet. Cette collecte pour l'Algérie montre, si besoin en était, que la solidarité n'est pas un vain mot pour les Jettois.

Plaque sale: permis retiré !

Certains automobilistes et motocyclistes ont eu une sacrée surprise alors qu'ils se faisaient contrôler sur l'autoroute par les forces de l'ordre. Certains ont écopé d'une amende, tandis que d'autres ont carrément eu un retrait de permis de 15 jours. Motif : la plaque du véhicule est sale !

On ne rigole pas à la police fédérale. Pas question de laisser un véhicule circuler si on ne peut l'identifier clairement par sa plaque d'immatriculation. Celle-ci doit être propre et correctement fixée.

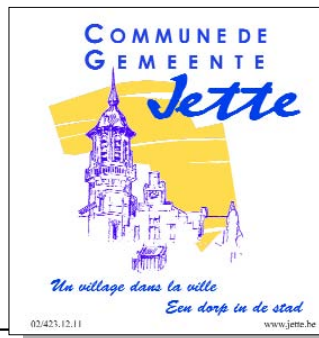
Avec le renforcement de la répression le long de nos routes, la police fédérale se montre intraitable. Mieux vaut donc être prudent, même lorsque l'on est de bonne foi. Attention, la police considère aussi comme un moyen de tromper les radars le fait de placer les vis dans la plaque de manière à transformer un D en B, ou un O

en 8 par exemple. Les nouvelles plaques de voitures sont trouées d'origine dans les coins. Il faut impérativement utiliser ces trous. Lorsque la police constate que la vis est mal placée, ou que la plaque a été rendue illisible, c'est la sanction. Pour la police, c'est un moyen d'éviter les flashes, donc pas de pardon.

Si votre plaque est abîmée ou devenue illisible avec le temps, vous pouvez obtenir un duplicata. Pour éviter de devoir renvoyer votre plaque par la poste et de devoir attendre la nouvelle pour rouler, la meilleure solution est d'introduire la demande de duplicata dans une antenne provinciale ou aux guichets bruxellois de la D.I.V. (Direction pour l'Immatriculation des Véhicules) tout en conservant la plaque abîmée. L'échange se fera ensuite directement au guichet. A bon entendeur...

Les beaux autocollants !

Vous êtes un Jettois invétéré ? Vous êtes fier d'habiter la commune et vous avez envie de le montrer ? L'administration vous propose des autocollants 'Jette, un village dans la ville'. Vous avez certainement dû les remarquer sur les véhicules communaux. Ceux que nous vous offrons sont cependant plus petits que les originaux (10 X 10 cm), mais ils sont tout aussi sympathiques. Venez donc retirer votre exemplaire gratuitement au Centre Administratif de Jette - Service Communication - rue Henri Werrie 18-20 - 1090 Bruxelles - de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Vous pouvez également nous téléphoner (02/423.13.22) et nous vous l'enverrons par courrier postal.



La commune de Jette ...

organisera prochainement un examen pour constituer une réserve de recrutement, au grade d'adjoint ouvrier (D1-3), pour les fonctions suivantes :

- Cantonnier
- Chauffeur
- Ferronnier-serrurier-soudeur à l'autogène
- Maçon
- Menuisier

- Ouvrier chargé des travaux d'entretien et de la surveillance de la salle omnisports, des installations sportives et des dépendances

Votre profil

- Vous possédez la nationalité d'un pays membre de l'Union Européenne et êtes de conduite irréprochable.

- Vous possédez un diplôme ou certificat d'études techniques secondaires inférieurs en rapport avec la fonction ou un diplôme ou certificat de l'enseignement professionnel en rapport avec la fonction.

- Le chauffeur d'auto devra en outre être porteur du permis de conduire C.

- Le chauffeur d'autocar devra en outre être porteur du permis de conduire D et satisfaire aux prescriptions légales régissant les transports de personnes.

- A défaut de l'existence d'un cycle d'études techniques ou professionnelles en rapport avec la fonction, les candidats devront compter 3 années de pratique dans la spécialisation de l'emploi à conférer.

Nous vous proposons

- Un emploi motivant, dans un milieu de travail convivial, résolument tourné vers l'avenir.

- Lors de l'entrée en fonction, un traitement mensuel net minimum de 1.014,27 EUR (1.203,15 EUR si votre époux(x/se) est à votre charge). Divers autres allocations et avantages (service social, intervention dans les frais de transport, chèques-repas...).

L'examen consiste en un interrogatoire sur les connaissances théoriques et pratiques du métier et une épreuve pratique.

Le droit d'inscription (non remboursable) à l'examen est fixé à 5,00 EUR et sera versé au C.C.P. 000-0025741-36 en mentionnant "examen de recrutement adjoint ouvrier" et votre nom.

Nous attirons toutefois votre attention sur le fait qu'il n'y a pas de recrutement prévu dans l'immédiat.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter le service du Personnel, rue Henri Werrie, 18-20 à 1090 Jette - tél.: 02/423.13.26.

Merci d'adresser votre candidature, accompagnée des documents justificatifs, sous pli recommandé à Monsieur le Bourgmestre Hervé DOYEN, rue Henri Werrie, 18-20 à 1090 Bruxelles pour le lundi 1er décembre 2003 au plus tard.

Une formation pour les futurs policiers

Vous souhaitez devenir inspecteur de police mais les épreuves de sélection vous paraissent difficiles. Vous avez besoin ou envie de vous préparer de façon approfondie. Vous êtes prêt à travailler sérieusement pendant quatre à cinq mois pour atteindre votre objectif. Le Cefig (Centre de Formation - Insertion Le Grain) vous propose une préparation ciblée.

Cette formation vous prépare à affronter l'ensemble des épreuves d'admission pour devenir inspecteur : l'épreuve d'aptitudes (raisonnement, orthographe et rédaction françaises), l'épreuve de personnalité (profil psychologique) ainsi que la commission de sélection (profil professionnel).

Elle vous permet de développer votre connaissance du métier en vous mettant en contact avec des professionnels (cours donnés par des policiers, visites de commissariats, de brigades et d'institutions...). Cette formation vous aide ainsi à augmenter vos chances de réussite et ce gratuitement. Plusieurs séances d'informations sont encore prévues durant cette fin d'année.

Où ?

A l'Orbem (Office Régional Bruxellois de l'Emploi), rue Marché aux Poulets n°7 à 1000 Bruxelles.

Quand ?

- Le mardi 14/10/2003 à 10h00 et le mercredi 29/10/2003 à 14h00
- Le mardi 4/11/2003 à 10h00 et le jeudi 20/11/2003 à 10h00
- Le mardi 9/12/2003 à 10h00

Pour tout renseignement : Le Cefig asbl - rue Terre-Neuve, 13-15 - 1000 Bruxelles - tél. : 02/503.18.13 - fax : 02/503.37.05 - www.cefig.be

« La vitesse, ça me tue »



nombre de tués sur nos routes d'ici 2010, la lutte contre la vitesse doit être traitée de manière prioritaire.

C'est pourquoi l'I.B.S.R. a lancé en 2002, sous le dénominateur "Sophie et Tine", une stratégie coordonnée visant à casser l'image trop positive de la vitesse et à obtenir un changement d'attitude et de

comportement. Sophie et Tine symbolisent les usagers vulnérables, et, plus précisément, le groupe le plus fragile parmi eux: les enfants et les adolescents. Cette année, la campagne contre la vitesse a lieu en deux phases. La première partie s'est déroulée du 7 avril au 4 mai, le second volet se termine le 26 octobre 2003.

Pour optimiser les résultats de cette campagne, la sensibilisation a été combinée à un renforcement des contrôles. Ces derniers mois, d'importants efforts ont déjà été consentis par les services de police pour accroître le risque subjectif et objectif de se faire prendre. Ces efforts seront poursuivis et même intensifiés.

De telles mesures peuvent sembler radicales mais sont justifiées par le fait qu'environ 1 accident sur 3 est dû à une vitesse excessive ou inadaptée, et qu'un abaissement de 1 km/h de la vitesse moyenne entraîne une diminution de 3 % du nombre d'accidents et de 5 % du nombre de blessés graves et de tués. En outre, plus on roule vite, plus le champ visuel se rétrécit, ce qui complique la tâche du conducteur

lorsqu'il doit éviter un obstacle inattendu.

Bref, rouler vite fait courir beaucoup de risques inutiles et provoque de nombreuses souffrances humaines. Il ne tient qu'à nous de renverser la situation.

" CLEFS POUR LA ROUTE "

Une formation en sécurité routière

L'I.B.S.R. (Institut Belge pour la Sécurité Routière) organise deux nouvelles sessions de sa formation en sécurité routière pour les enseignants du secondaire. Cette formation s'adresse aux enseignants de toutes les branches et de tous les réseaux. Les objectifs de ce programme sont l'éveil de la citoyenneté dans la circulation et la prévention des accidents de la route.

Les concepteurs de "Clefs pour la route" ont posé les objectifs suivants : acquérir les connaissances minimales indispensables pour se protéger et protéger les autres, exprimer ses perceptions concernant les réalités de la circulation, ses dangers, ses comportements personnels, les comportements des autres, et exprimer ses intentions d'adopter ou de ne pas adopter un comportement nouveau.

Axés sur la prévention, ces modules s'adressent à des adolescents de 12 à 14 ans et de 15 à 18 ans.

L'objectif est de remettre en cause les certitudes, de se poser des questions, d'acquiescer une estimation plus juste des dangers et des risques de la circulation, qu'ils soient piétons, cyclistes, cyclomotoristes, automobilistes, passagers ou usagers de transport en commun. Parmi les thèmes traités, citons notamment l'agressivité au volant, la ceinture de sécurité, l'alcool et les drogues au volant, une réflexion sur les enjeux de la mobilité actuelle, etc.

Attention, la formation " Clefs pour la route " n'inclut pas :

- des exercices pratiques à vélo ou à pied sur un mini-circuit;
- une information sur les signaux routiers et les règles du code de la route;
- un stage de conduite défensive.

Les enseignants expérimentent une méthode de travail basée sur des échanges interpersonnels et des techniques d'animation.

A l'issue de la formation, les enseignants reçoivent une méthodologie, des carnets pour les élèves ainsi que des dépliants et brochures relatifs aux sujets traités. Le prix de la formation revient à 30 EUR par participant pour les 2 jours de cours. L'inscription préalable est obligatoire ! Elle doit concerner au minimum deux membres du personnel éducatif de l'établissement. La formation aura lieu les 25 et 26 novembre 2003 à Jurbise (près de Mons) et les 15 et 16 janvier 2004 à Namur.

Pour obtenir un bulletin d'inscription ou des informations complémentaires, contactez Bénédicte Vereecke - tél.: 02/244.15.79 - email: benedicte.vereecke@ibsr.be ou Marie-Noëlle Collart - tél.: 02/ 244.14.04 - email: marie.noelle@ibsr.be .

VOTRE SÉCURITÉ, C'EST NOTRE AFFAIRE

Police en pratique

Chaque mois, nous abordons, dans le cadre de cette rubrique "Police en pratique", un thème lié à vos relations avec les services de police. Des conseils vous sont prodigués, des informations vous sont transmises, afin de vous faciliter la vie et de mieux vous protéger. Vous serez ainsi au courant des dernières nouveautés au niveau légal ou en matière d'organisation des services de la zone de police Bruxelles-Ouest.

Lorsque vous êtes dans un embouteillage

La mobilité fut à l'honneur le mois dernier, et plus particulièrement du 16 au 22 septembre au cours de la semaine de la mobilité. Si l'événement nous oblige à penser autrement nos déplacements pendant quelques jours, n'oublions pas que les problèmes de mobilité se rencontrent au quotidien et toute l'année. Certaines heures de la journée sont plus critiques que d'autres, et il est fréquent de se retrouver pris dans un embouteillage. Lorsque vous êtes dans une file, il est important de respecter les points suivants:

- Afin de ne pas être surpris par la dernière voiture d'une file, respectez vos distances, particulièrement lorsque la visibilité n'est pas optimale (tunnel, côte, etc.).
- Employez toujours, à l'approche d'un embouteillage, votre rétroviseur intérieur ainsi que vos feux de détresse. Ne freinez pas trop brusquement, mais essayez de frei-

ner progressivement en pompant quelques fois sur la pédale de frein. De cette manière, vous pourrez également attirer l'attention des personnes derrière vous, au moyen de vos feux stop.

- Une fois dans la file, évitez de changer constamment de bande de circulation. En restant dans la même file, vous circulerez et ralentirez de la même manière, mais vous ne gênez pas la circulation des véhicules derrière et à côté de vous.
- Laissez assez d'espace entre les voitures pour que les motocyclistes puissent circuler.
- Gardez votre calme dans les embouteillages. L'agressivité dans le trafic est une nuisance moderne superflue qui ne résout pas les problèmes de circulation.
- Si vous disposez d'une radio dans votre véhicule, écoutez les 'infos-traffic'.
- On est vite tenté de relâcher son atten-

tion lorsque la circulation avance au pas. Restez vigilant, vous éviterez ainsi un accrochage qui ne ferait qu'empirer la situation. Rappelons qu'il est interdit de téléphoner en conduisant, même dans un embouteillage.

- En cas de circulation très dense sur autoroute, la police fédérale donne régulièrement des indications de vitesse limitée. La capacité maximale d'une autoroute, par exemple, peut être atteinte à 80 km/h et non pas à 120 km/h. Ces limitations sont mises en oeuvre pour fluidifier le trafic, et non pas pour surveiller les usagers.

Bref, lorsque vous êtes bloqué dans une file, prenez votre mal en patience et restez vigilant. Si chacun y met un peu du sien, tout le monde y gagne.

Pour tout renseignement : Commissariat de police - Division de Jette - Place Cardinal Mercier, 1 - Tél.: 02/423.14.00

Les sacs blancs incitent les Bruxellois à recycler davantage

D'un point de vue environnemental, le recyclage est la meilleure solution en matière de traitement des déchets. Cette méthode limite au maximum l'impact de la gestion des déchets sur l'environnement. En Région bruxelloise, tous les déchets qui ne peuvent être recyclés pour des raisons techniques ou économiques sont dirigés vers l'incinérateur de Neder-Over-Heembeek.

Depuis 1998, les collectes sélectives qui permettent le recyclage sont généralisées sur le territoire bruxellois. En janvier 2003, l'utilisation de sacs poubelles blancs a été imposée pour les déchets non triés. Les der-

niers chiffres communiqués par l'agence Bruxelles-Propreté indiquent que cette mesure a eu pour effet d'inciter les Bruxellois à recycler davantage. Une comparaison entre les chiffres du premier semestre de cette année et les chiffres du premier semestre 2002 montre une progression de 6 % pour les sacs jaunes et bleus, tandis que les déchets récoltés dans les bulles à verre sont en augmentation de 9 %. Au total, les collectes sélectives ont permis le ramassage de 3.000 tonnes de déchets triés en plus. Parallèlement, la quantité de déchets non triés (sacs blancs) a diminué de 5 % durant la même période,

soit plus de 9.000 tonnes de déchets qui n'ont pas été incinérés. Ces chiffres mettent en évidence l'effet positif de l'introduction des sacs blancs. Le battage médiatique qui a entouré l'arrivée de ces nouveaux sacs et le passage d'un système à l'autre ont attiré l'attention des Bruxellois sur la problématique de la gestion des déchets ménagers.

Par le biais d'une nouvelle campagne d'information, Bruxelles-Propreté veut convaincre les derniers réfractaires, quelle que soit la raison pour laquelle ils ne trient pas encore leurs déchets. Cette campagne se base sur les principales raisons évoquées pour ne pas participer aux collectes

sélectives : la négligence (pourquoi trier ?), la complexité (comment ?), le manque d'information (où la trouver ?)...

Par la voie de son porte-parole Louis, Bruxelles-Propreté balaye toutes les excuses invoquées pour ne pas trier. Il réagit aux incertitudes, aux questions et aux doutes de manière cordiale et sympathique. Avec une fameuse dose d'humour et de bon sens, Louis veut convaincre les Bruxellois que le tri des déchets les concerne. "Plus on est Bruxellois, plus on trie"... Tel est le slogan choisi pour cette campagne. Et ce sera tout bénéfique pour notre environnement.

Entreprises: des plans de déplacement pour lutter contre les files et la pollution

La densité de la circulation est l'une des causes principales de la pollution atmosphérique. Si l'on veut améliorer la fluidité du trafic et diminuer la pollution de l'air, il importe de trouver des alternatives à l'usage individuel de la voiture. Depuis peu, les entreprises d'une certaine importance sont tenues de réaliser un inventaire des déplacements de leur personnel entre le domicile et le lieu de travail. Par ailleurs, les entreprises de plus de 200 personnes doivent élaborer un plan de déplacement.

Si la tendance actuelle se confirme, 70 % des trajets entre le domicile et le lieu de travail se feront en voiture d'ici 2010, alors que les transports en commun, plus respectueux de l'environnement, ne représenteront que 16 % de ces déplacements. Or, l'engorgement sur les routes frise la paralysie et la pollution de l'air atteint un niveau alarmant, au point que cette situation est intenable à terme. Les accords de Kyoto imposent une diminution des gaz à effet de serre dont l'émission est surtout due à la circulation automobile.

Les grandes entreprises, chargées de mettre en œuvre un plan d'entreprise, apporteront désormais leur contribution à la limitation des files et de la pollution. Après avoir réalisé un inventaire des déplacements de leur personnel, les entreprises proposeront un plan d'action visant essentiellement à diminuer l'usage de la voiture. Parmi les mesures

possibles, citons le covoiturage ou les incitants pour encourager le recours aux modes de déplacement alternatifs (vélo, transports en commun,...). L'IBGE (Institut bruxellois pour la Gestion de l'Environnement) tient un mode d'emploi à la disposition des entreprises pour les guider dans l'élaboration de leur plan de déplacement. Ce document peut être consulté sur le site internet www.ibgebim.be, sous la rubrique Entreprises/Plans de déplacement d'entreprises.



Le hêtre pourpre de la place Jean Gabin est protégé

Le service des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale a entamé la procédure d'inscription du hêtre pourpre de la place Jean Gabin à Jette sur la liste de sauvegarde. Depuis début 2002, deux ingénieurs-agronomes effectuent un travail d'inventaire des arbres remarquables en Région bruxelloise. Plus de 4.500 arbres ont ainsi été recensés dans le cadre de cette opération de gestion active du patrimoine vert régional. Les arbres occupent une place importante dans notre cadre de vie, que ce soit dans les parcs publics ou les jardins privés, en bordure de voirie ou en intérieur d'im-

lot. Voilà pourquoi il est essentiel de mieux connaître et de protéger les spécimens d'arbres les plus remarquables. Ce sont les caractéristiques de chaque arbre qui déterminent dans quelle mesure il peut être repris dans cet inventaire. Citons la taille de l'arbre, la taille maximale atteinte par l'espèce concernée, la rareté, la localisation au sein de la Région, la valeur paysagère, l'état sanitaire, la qualité de plantation, la caractéristique irremplaçable ou encore la valeur historique.

Le hêtre pourpre (*Fagus 'sylvatica' Purpurea*) de la place Jean Gabin, dans le quartier des Jardins de Jette, va être protégé à l'initiative du collège des bourgmestre et échevins. Isolé et de dimensions non négligeables, ce splendide arbre ornemental d'une circonférence de 3,54 mètres offre un intérêt scientifique évident dans la mesure où il contribue au maillage écologique de la commune. Il s'agit du seul arbre de la parcelle, un arbre qui embellit l'entière du paysage de ce quartier en plein essor.



Comment se débarrasser de déchets encombrants ?

Vous pouvez vous débarrasser de vos déchets encombrants lors des **campagnes d'enlèvement à domicile** organisées à Jette. Ces campagnes ont lieu quatre fois par an, en collaboration avec Bruxelles-Propreté. Attention ! Les objets encombrants ne peuvent être déposés sur le trottoir avant le passage du camion. Une personne doit donc être présente le jour de la collecte. La prochaine campagne d'enlèvement à domicile aura lieu **du 8 au 12 décembre 2003**. Vous pourrez vous inscrire pour cette campagne au moyen du bulletin d'inscription qui sera publié dans le prochain numéro du Jette-Info.

Les habitants de la Région peuvent se débarrasser gratuitement de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Ils doivent payer 16 EUR par mètre-cube supplémentaire. Si vous souhaitez que Bruxelles-Propreté vienne enlever vos objets encombrants à domicile, il vous suffit de téléphoner au **numéro gratuit 0800/981.81**. A noter que l'enlèvement des objets encombrants le dimanche après-midi est supprimé par la Région pendant le printemps et l'été pour permettre la collecte des sacs verts pour déchets de jardin.

Vous pouvez également vous rendre à la **déchetterie régionale** avec vos objets encombrants (appareils électro-ménagers, meubles,...). Pour les particuliers, ce service est gratuit. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises. La déchetterie régionale est située rue du Rupel à 1000 Bruxelles. Elle est accessible **du mardi au samedi de 9h à 16h**.

Pour rappel, le placement de conteneurs tous les deux mois en différents endroits du territoire jettois a été supprimé.

Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les **déchets verts** et **petits déchets chimiques** peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) **les mardi et jeudi de 9 à 12h et le samedi de 9 à 14h**.

Les **déchets verts** sont collectés en porte à porte tous les dimanches à partir de 14h. Vous devez utiliser à cette fin les sacs verts spéciaux en vente dans le commerce. Vous pouvez vous débarrasser ainsi de l'herbe, des déchets d'élagage, des feuilles et des branches de moins de 2 m de long et 20 cm de diamètre. Les grandes branches et les souches d'arbres ne sont pas acceptées.

Si nous participons à la collecte sélective des déchets, nous apportons notre contribution à la sauvegarde de notre environnement.

Economiser l'énergie, préserver l'environnement

Nombre de nos activités et petits gestes de la vie quotidienne nécessitent de l'énergie. Si celle-ci nous apporte un confort certain, sa consommation est également source de pollution. Alors faut-il couper le chauffage et s'éclairer aux chandelles ?

Bien sûr que non, mais il existe des réflexes simples qui nous permettront d'économiser cette si précieuse énergie et de réduire nos émissions de polluants atmosphériques. La semaine de l'énergie est l'occasion de s'informer et d'apprendre les gestes qui protégeront notre environnement.

La semaine de l'énergie

En effet, du 10 au 17 octobre, nous serons amenés à penser autrement la manière dont nous nous chauffons. A Bruxelles, 465.000 ménages se chauffent durant 4 à 6 mois par an minimum. Ce qui fait du chauffage domestique la plus importante source de pollution de l'air, juste après le trafic routier. Pour diminuer notre recours aux ressources énergétiques et préserver la qualité de l'air, il est temps de prendre le taureau par les cornes. Diminuer son chauffage de 1°C cet hiver, c'est le geste que vous proposez l'I.B.G.E. (Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement) et l'A.B.E.A. (Agence Bruxelloise de l'Énergie), dans le cadre de la semaine de l'énergie, avec en prime, des économies financières non négligeables ! Voici un tour d'horizon des principales initiatives proposées aux Bruxellois.

Eveil à l'énergie dans les écoles

Toutes les écoles primaires de la Région ont été invitées à parler énergie en classe avec les élèves dès la mi-septembre via la dif-

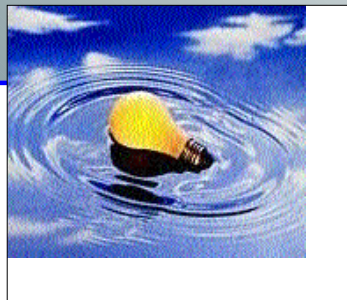
fusion d'un mailing contenant des outils pédagogiques de base. Ces écoles peuvent se porter candidates pour devenir "pilotes". Parmi les candidates, 5 écoles seront sélectionnées et bénéficieront d'un suivi pédagogique ainsi que d'un audit énergétique. Par la suite, une mallette pédagogique plus complète, finalisée auprès de ces 5 écoles, sera largement diffusée.

Des animations programmées aux Halles Saint-Géry

Dans le cadre du projet 'F.E.E.' (Force énergétique pour les Enfants) durant la semaine de l'énergie, plus de 750 enfants de 10 à 12 ans pourront bricoler, toucher, palper et ainsi comprendre la consommation et la production d'énergie.

Un grand rallye vélo inter-écoles les emmènera à la découverte d'exemples concrets d'économies d'énergie dans la ville.

Rencontrer la population



Des animations seront organisées dans les centres commerciaux pour diffuser en direct quelques bons conseils d'économie de chauffage et inviter les personnes à participer aux activités organisées durant la semaine de l'énergie.

Les économies d'énergie à la portée de tous

Chaque Bruxellois recevra gratuitement un livre-guide dans sa boîte aux lettres fin octobre. Ce livre publié aux éditions Luc Pire fait le point sur les bons gestes à poser, non seulement en matière de chauffage, mais aussi en matière de cuisson, d'utilisation et d'achat des appareils électriques, d'isolation, etc.

Toutes les activités de la Semaine de l'Énergie sont gratuites et ouvertes à tous.

PROGRAMME DE LA SEMAINE DE L'ÉNERGIE

Vendredi 10 octobre - Halles St-Géry

- 20h - Télénergie : Grande soirée d'ouverture - avec invités- de la Semaine de l'Énergie par Alain Hutchinson, Secrétaire d'Etat en charge de l'Énergie

- Vernissage de l'exposition F.E.E. (Force Énergétique par les Enfants)

Exposition ouverte du 11 au 23/10 - tous les jours de 10 à 17h.

Samedi 11 octobre

- 10h00 à 18h00 - Portes Ouvertes : 23 lieux "Énergie Intelligente" à découvrir à Bruxelles, dont la bibliothèque communale de Jette à la place Cardinal Mercier n°10. L'éclairage de la bibliothèque a été rénové avec l'aide de l'intercommunale Sibelga en 2000. D'une part, le confort visuel des lecteurs a augmenté, et d'autre part, de substantielles économies d'énergie ont pu être réalisées : de -15% à -75% suivant les locaux ! Certaines parties peuvent cependant encore être améliorées... Voici l'occasion de passer en revue les principaux modes d'éclairage d'hier et d'aujourd'hui.

Dans le même esprit de cette semaine de l'énergie, des panneaux solaires seront également installés à l'immeuble situé au numéro 300 de la rue Léopold 1er, l'ancien "Grand Monarque". Ils serviront à chauffer l'eau sanitaire des 7 appartements et du pré-gardiennat.

Dimanche 12 octobre

- 10h00 à 18h00 - Portes Ouvertes : 8 lieux "Énergie Intelligente" à découvrir à Bruxelles

- 14h00 à 17h00 - Tour à vélo des "chauffe-eau solaires" : Départ du Cinquantenaire

Programme complet des journées portes ouvertes disponible sur le site www.semaine-energie.be, ou en téléphonant au Service info-Environnement de l'IBGE : 02/775 75 75 ou à l'ABEA : 02/223 09 59.

Lundi 13 octobre - Halles St-Géry

- 14h00 - Conférence (Fr&Nl) : "Économie d'énergie dans les ménages"

Mardi 14 octobre - Halles St-Géry

- 12h15 à 13h45 - Conférence (Fr&Nl) : "La chaudière à condensation, une solution rentable chez le particulier"

- 19h30 - Conférence (Fr) - "Bien réguler son chauffage, c'est déjà économiser."

Judi 16 octobre - Halles St-Géry

- 12h15 à 13h45 - Conférence (Fr&Nl) : "Immeuble à appartements : comment améliorer l'installation de chauffage ?"

- 19h30 Conférence (Fr) : "Quel type de chaudière choisir ?"

Vendredi 17 octobre - Halles St-Géry

- 18h00 - Comédie musicale : "Soleil, sans toi la vie n'existe pas"

La priorité : les économies de chauffage

Chauffer n'est pas un geste anodin. Quel que soit le combustible utilisé, des ressources naturelles sont utilisées, transformées et transportées jusque chez nous. Ensuite, quand nous ouvrons le thermostat, divers polluants sont émis dans l'air. Le chauffage domestique est la plus importante source de pollution de l'air à Bruxelles, juste après le trafic routier (émissions de CO₂, sulfate, poussières, nitrate, métaux lourds et dioxines).

En terme de consommation d'énergie, le chauffage est un poste important sur lequel il est possible de faire de nombreuses économies, sans devoir nécessairement investir à grands frais, que du contraire ! Il y a aussi de nombreux petits gestes qui peuvent avoir de grands effets. Bien entendu, les informations techniques relatives aux installations de chauffage à haut rendement, l'importance de l'entretien régulier de son chauffage, les petits investissements, les primes et subsides ne sont pas oubliés.

Le défi : diminuer votre chauffage de 1° C cet hiver

Chauffer coûte cher : 40% de la facture énergétique d'un ménage y est consacrée. Un seul petit degré en moins, et voilà la facture qui se trouve diminuée de 6 à 7 % ! Si tout le monde s'y met, la qualité de notre air s'en trouvera sensiblement améliorée ainsi que l'équilibre climatique de la planète ! Comment chauffer moins, sans avoir froid pour autant ? Voici quatre grands principes de base pour réduire votre facture de chauffage dès cet hiver.

1. Diminuez votre chauffage de 1°C.

Si vous êtes un peu frileux, enfilez un bon pull plutôt que de monter systématiquement le chauffage. Vous pourriez ainsi réduire votre facture d'environ 6%.

2. Coupez votre chauffage la nuit et en cas d'absence.

16 à 17° suffisent la nuit et en journée lorsque vous êtes au travail. Ce réflexe vous permettra de réaliser une économie de 25%.

3. Fermez les rideaux ou les

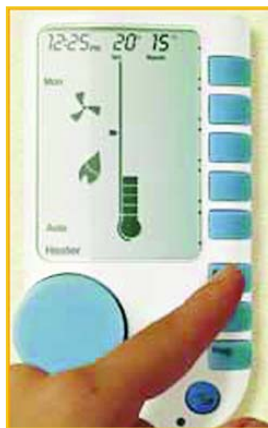
volets la nuit.

Cela limite les pertes de chaleur par les fenêtres de 30 à 50 %, surtout en cas de grand froid et si vous avez du simple vitrage.

4. Placez des vannes thermostatiques.

Pour adapter précisément la température en fonction de chaque pièce (17° dans la chambre, 20° dans la pièce de séjour). Vous réaliserez ainsi une économie de 10%.

Enfin, éviter de gaspiller la chaleur produite et chauffer moins en général ne veut pas dire tout calfeutrer chez soi. N'oubliez pas qu'une bonne ventilation reste indispensable pour préserver la qualité de l'air dans votre habitat et donc votre santé. Même en hiver, il est capital de renouveler l'air de son logement, chaque jour. L'aération se fait fenêtre grande ouverte pendant 5 minutes, après avoir pris soin de baisser le chauffage. Dans les logements équipés de petits boilers au gaz pour la production d'eau chaude (cuisine, salles de bains), c'est la ventilation qui



peut éviter de graves intoxications au CO. Celles-ci se produisent lorsque l'évacuation des gaz de combustion est déficiente et la pièce sans aucune source d'aération...

Informations et inscriptions gratuites : sur le site www.semaine-energie.be, ou en téléphonant au Service info-Environnement de l'IBGE : 02/775 75 75 ou à l'ABEA : 02/223 09 59.

Economiser l'énergie, un double avantage

Economiser l'énergie présente un double avantage. D'une part, vous diminuez le montant de vos factures à venir, et d'autre part, vous profitez de différentes primes et aides fiscales. Vous seriez donc bien mal avisé de ne pas réduire votre consommation d'énergie, et de contribuer ainsi à un meilleur environnement.

Si vous effectuez des transformations visant à réduire votre consommation d'énergie, vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux substantiels. Il s'agit d'une réduction d'impôt de maximum 590 EUR par logement et par an. Le remplacement de votre ancienne chaudière, l'installation d'un chauffe-eau solaire ou encore le placement de panneaux solaires photovoltaïques peuvent réduire votre facture de 15 %. L'installation de double vitrage vous permet de réaliser une économie de 40 %. Vous pouvez également bénéficier d'une réduction d'impôt par l'installation d'une isolation thermique du toit, d'un système de régulation pour chauffage central (vannes thermostatiques ou thermostat) ou même par un audit énergétique de votre habitation (les pourcentages indiqués ici correspondent au montant des factures déductible des impôts).

En outre, la Région de Bruxelles-Capitale propose également une prime à la rénovation de l'habitat. Ces travaux concernent l'utilisation rationnelle de l'énergie. Il s'agit, par exemple, de l'emploi du gaz naturel, de l'installation d'une iso-

lation thermique ou d'appareils de production d'eau chaude sanitaire, du placement de double vitrage ou encore de l'installation d'une citerne d'eau de pluie.



Les intercommunales encouragent également le particulier à passer à des actions concrètes par diverses mesures en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie. Par exemple, un nouveau raccordement au réseau de gaz est gratuit ! Le remplacement d'une chaudière au mazout (ou charbon) par une chaudière fonctionnant au gaz

vous donnera droit à une prime de 250 EUR. Pour l'installation d'une chaudière à condensation, vous bénéficierez d'une aide de 125 EUR. Si vous désirez neutraliser votre ancienne citerne à mazout, le montant de la prime octroyée s'élève à 250 EUR. Dans le même cadre, le placement d'un chauffe-eau solaire vous donne droit à une réduction de 620 EUR, l'utilisation de panneaux photovoltaïques pour votre production d'électricité vous fera réaliser une économie de 620 EUR/kWp et l'installation d'une pompe à chaleur à une réduction de 248 EUR/kVA. Le choix des actions par les intercommunales est redéfini chaque année, vérifiez donc ces renseignements auprès du Call-center de Sibelga (02/549.41.00).

Pour terminer, allez donc jeter un coup d'oeil sur le site internet du Centre Urbain : www.curbain.be. Vous y trouverez une foule d'informations concernant les énergies domestiques, les possibilités d'économie, les rénovations, etc.

Pour de plus amples informations sur les primes et avantages fiscaux, contactez directement l'A.B.E.A. (Agence Bruxelloise de l'Energie) - Place St-Géry, 1 - 1000 Bruxelles - tél.: 02/512.86.19.



Une prime pour l'installation d'un chauffe-eau solaire

La Région de Bruxelles-Capitale a décidé d'encourager l'installation de chauffe-eau solaires par l'octroi d'une prime. En effet, l'utilisation d'un chauffe-eau solaire implique une réduction significative de l'émission des gaz à effets de serre, et contribue donc à maintenir un environnement plus sain.

Ces gaz à effet de serre ont des répercussions néfastes en terme de santé publique, surtout dans les grands centres urbains. De plus, ils sont à l'origine de gros problèmes environnementaux, tels que les pluies acides ou les modifications climatiques. Depuis les accords de Kyoto, notre pays s'est engagé à réduire ses émissions de gaz polluants. Dans ce cadre, Bruxelles a un grand rôle à jouer en tant que région urbaine. Le développement d'énergie recyclable, ainsi que la mise sur pied d'un plan d'utilisation ration-

nelle de celle-ci y contribuent complètement. La promotion par la Région de Bruxelles-Capitale des chauffe-eau solaires s'inscrit parfaitement dans ce projet. L'emploi de combustibles de chauffage par les ménages bruxellois est en majeure partie responsable des émissions de gaz à effet de serre. Opter pour un chauffe-eau solaire, c'est choisir une énergie durable et propre.

L'acquisition d'un système de base assurant la production de près de la moitié de l'eau chaude annuelle coûte entre 2000 et 4000 EUR. La plupart des fabricants et distributeurs affichent leurs prix sur internet. A cela s'ajoutent les frais d'installation par un spécialiste, qui s'élèvent à environ 900 EUR. Cela peut paraître beaucoup, mais vous pourrez en réduire le montant grâce à la prime offerte par la Région, soit près de 1000 EUR (c-à-d 35 % des frais d'investissement), à laquelle s'ajoute la prime des sociétés intercommunales de distribution d'énergie, qui s'élève à 620 EUR.

Si vous êtes convaincu de la nécessité d'installer un chauffe-eau solaire chez vous, adressez-vous directement à l'I.B.G.E. (Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement). Vous recevrez toutes les informations nécessaires à votre démarche (adresses de fournisseurs, d'installateurs). Vous y trouverez un exemplaire de l'annuaire du chauffe-eau solaire, la possibilité de faire un devis-type ainsi qu'un formulaire de demande de prime. Pour les bons bricoleurs qui désirent installer leur chauffe-eau solaire eux-mêmes, un guide d'installation est également disponible. Vous trouverez en grande partie toutes ces informations sur le site de l'I.B.G.E. : www.ibgebim.be.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez directement l'I.B.G.E. - Guledelle, 100 - 1200 Bruxelles - tél.: 02/775.75.75.

Il y a plusieurs acteurs et organismes qui gèrent à Bruxelles la distribution et l'utilisation de l'énergie. Voici quelques adresses utiles :

- **Le Cabinet du Secrétaire d'Etat chargé de l'énergie et du logement**

Alain Hutchinson

Bld du Régent, 21-23 - 1000 Bruxelles

Tél: 02/506.34.11 - fax: 02/511.88.59

La politique énergétique de la Région bruxelloise relève de la compétence du Secrétaire d'Etat chargé de l'Energie et du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale.

- **L'I.B.G.E. (Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement)**

Guledelle 100 - 1200 Bruxelles

Service Info-Environnement:

02/775.75.75

e-mail: info@ibgebim.be - site web:

www.ibgebim.be

L'I.B.G.E. vous accueille aux Halles St-Géry du mardi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 14h à 17h

L'I.B.G.E. est l'administration de l'environnement et de l'énergie de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle sensibilise et conseille gratuitement sur de nombreux sujets. Comment éviter les déchets, préserver la qualité de l'air, conduire tout en polluant moins, quels gestes simples permettent d'économiser l'énergie, etc. ?

- **L'A.B.E.A. vous accueille aux Halles-St-Géry**

Place Saint-Géry 1 - 1000 Bruxelles

du mardi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 14h à 17h

Tél: 02/512.86.19 - fax: 02/219.35.91

e-mail: info@curbain.be - site web:

www.curbain.be

L'A.B.E.A. (Agence Bruxelloise de l'Energie) est un service du Centre Urbain asbl, financé par la Région bruxelloise. L'Abea vous informe et vous conseille gratuitement concernant les aspects pratiques relatifs à l'énergie dans votre habitation. Primes, techniques et matériaux d'isolation, système de régulation du chauffage, chauffe-eau solaires, etc., l'Abea vous guide dans votre choix.

- **SIBELGA**

Chaussée d'Ixelles, 133 B - 1050 Bruxelles

Site web : www.sibelga.be

service clientèle: 02/549.41.00

SIBELGA est le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz en région bruxelloise. Elle est propriétaire de ces réseaux. Elle permet à chaque consommateur de choisir son fournisseur en lui offrant un accès à des réseaux fiables. Elle permet le libre usage de ses réseaux à tous les fournisseurs d'énergie. Elle assure l'éclairage public sur les voiries communales, met en œuvre un programme de soutien aux économies d'énergie et assure la protection sociale des usagers faibles.

Convivialité et confidentialité dans un CPAS relogé



1996... Un constat s'impose : le centre administratif du CPAS de Jette n'est plus adapté aux exigences d'accueil et d'efficacité que les usagers sont en droit d'attendre. Les membres du personnel, au nombre de 100, s'entassaient dans un bâtiment conçu dans les années 60 pour 20 personnes. Le public est reçu dans des conditions particulièrement difficiles. La convivialité et la confidentialité laissent à désirer.

12 septembre 2003... Le nouveau centre administratif du CPAS est inauguré en présence du ministre régional Eric Tomas, du gouverneur de la Région de Bruxelles-Capitale Véronique Paulus de Châtelet et du bourgmestre de Jette Hervé Doyen. Dans le discours qu'elle a prononcé à cette occasion devant les personnalités et les membres du personnel, la pré-

sidente du CPAS Mireille Francq a tenu à souligner combien furent difficiles les sept années qui ont conduit à la construction du bâtiment. Le projet fut remis en cause, tant sur l'opportunité que sur les options architecturales.

"Cet immeuble à l'architecture particulière est le résultat d'une concertation étroite entre le personnel et l'auteur de projet Karel Lowette", a indiqué la présidente. "Sa



conception reflète le projet social que le personnel et les politiques ont voulu faire passer : la chaleur humaine par le bois, la transparence par les murs de verre, l'ouverture sur la société par l'aménagement de l'accueil."

La construction du nouveau centre administratif dont le coût s'élève à quelque 3,5 millions d'euros s'inscrit dans le cadre de la rénovation de l'ensemble du site. Le réaménagement des abords du bâtiment a coûté 320.000 euros. Parallèlement, le home Iris fait, lui aussi, l'objet d'une rénovation en profondeur. Une première phase, portant sur l'extension de la maison de repos, est terminée. Les résidents sont accueillis dans un restaurant particulièrement accueillant. De nouvelles chambres adaptées aux exigences actuelles en terme de confort ont été aménagées. Le chantier dont le coût est estimé à plus de 5 millions

d'euros (subsidés à 60 % par la Région) a débuté en l'an 2000. Les travaux de rénovation de l'aile existante se poursuivront pendant les années à venir.

Le CPAS de Jette dispose désormais d'une infrastructure adaptée aux missions qu'il assure au sein de notre commune. La population peut ainsi faire appel au service d'Aide sociale, au service Placements, au service d'Aide aux Familles, au projet Emploi et Formation, à la cellule Cohabitation-Intégration ou au service de Médiation des Dettes. Le centre Iris propose des chambres pour personnes âgées valides et non valides, ainsi qu'une aile pour les seniors qui nécessitent des soins infirmiers particuliers.

Pour tout renseignement : CPAS de Jette - rue de l'Eglise Saint-Pierre 47-49 - tél. 02/422.46.11



Envie d'un "Quartier de vie" ?

La Fondation Roi Baudouin lance un nouvel appel à projets dans le cadre de la campagne "Quartier de vie". Cette campagne s'adresse aux habitants, aux communes, aux entreprises, aux commerçants, aux associations... Elle leur propose d'unir leurs forces pour mener à bien un projet qui améliore la qualité de vie dans un quartier. Les candidatures peuvent être introduites auprès de la Fondation Roi Baudouin jusqu'au 17 novembre 2003.

Les initiatives retenues bénéficieront d'une aide financière de 2.500 à 6.000 euros. Depuis le lancement de cette campagne en 1997, plus de 150 quartiers ou villages du pays ont été soutenus par la Fondation Roi Baudouin et portent le titre de "Quartier de vie". Ces projets ont permis d'améliorer la vie des habitants. Parmi les réalisations, citons l'aménagement d'une petite infrastructure sportive, d'un espace barbecue ou d'un local de réunion, des plantations, la création d'un journal de liaison

entre habitants, l'édition d'un guide et l'organisation de visites pour les étudiants ou encore des services au voisinage.

Les projets "Quartier de vie" doivent répondre à trois grands principes : une démarche participative (des habitants s'impliquent activement dans la réalisation de projets d'intérêt collectif), une dynamique de partenariat (habitants, commune, entreprises, commerçants, indépendants et associations unissent leurs forces), la réalisation de projets concrets de nature à améliorer durablement la qualité de vie dans le quartier. Différents thèmes seront privilégiés par le jury : l'aménagement d'espaces publics (espaces de jeux, espaces verts, salles communautaires, pistes cyclables...), la solidarité entre voisins (entraide, échange de services...), la valorisation du quartier (édition d'un guide...), les échanges entre habitants (journal de quartier, journal mural, vidéo, site internet...),...

Le soutien financier de la Fondation

Roi Baudouin s'ajoute aux apports des différents partenaires. Le partenariat mis en place dans le cadre du projet "Quartier de vie" permet en effet de mobiliser de nombreux moyens : l'énergie, la créativité et les compétences des habitants, ainsi que les moyens apportés par les pouvoirs publics locaux et les partenaires du secteur privé (conseils professionnels, services,

main-d'oeuvre, outils ou matériaux offerts, soutien financier).

Les personnes intéressées peuvent se procurer le dépliant d'appel et le dossier de candidature au centre de contact de la Fondation Roi Baudouin : 070/233.065 - e-mail : proj@kbs-frb.be

Appel aux volontaires

Vous avez un peu de temps libre et vous voulez vous rendre utile, nouer des contacts, faire des rencontres, vivre une expérience enrichissante...

Depuis près de 40 ans, Entraide & Amitié vous propose du volontariat dans différentes institutions. Dans notre commune, cette association, reconnue par la Communauté française, collabore avec les maisons de repos Magnolia et Résidence Archembeau, le Centre de Traumatologie et de Réadaptation (CTR), la halte-garderie d'urgence nécessité L'Arbre de Vie, l'école des devoirs du Centre d'Entraide de Jette,...

Vous serez à l'écoute des gens et pourrez rendre de petits services concrets : aider une personne âgée à manger, lire un conte aux enfants, aider un jeune à faire ses devoirs,...

Renseignements et candidatures : Entraide et Amitié - Sylvie Vergracht et Olivier Gerards - tél. 02/223.21.41 - rue de la Charité 43 à 1210 Bruxelles - entraide.et.amitie@skynet.be - <http://users.skynet.be/entraide.et.amitie>

“Job 2003”: pleins feux sur de nouvelles perspectives d'emploi

Annonces dans la presse, service régional de placement, candidatures spontanées... Il y a 1001 manières de trouver un emploi. Des voies classiques et d'autres plus insolites. Le 14 octobre prochain, “Job 2003”, la bourse jettoise de l'emploi et de la formation, mettra en lumière les nombreuses possibilités qui peuvent vous aider à décrocher un contrat de travail.

“Job 2003” ne concerne pas uniquement les chômeurs indemnisés. Les demandeurs d'emploi libres, les personnes actives qui désirent changer de job, les jeunes diplômés ou non, les plus de 50 ans sans emploi pourront y piocher des ficelles et des tuyaux pour s'insérer ou se réinsérer sur le marché du travail.

“Job 2003” accueillera 6 catégories de participants, qui seront à votre disposition de 10h à 16h dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10).

Les organismes officiels

L'ONEM et l'ALE de Jette : vous pourrez y obtenir des renseignements sur la législation relative au chômage en général et sur certains points particuliers, tels que le travail en ALE et les formations réservées à ces travailleurs, le plan d'embauche ACTIVA, la prime de reprise pour les plus de 50 ans, etc.

L'ORBEM : en tant que service régional de l'emploi bruxellois, l'ORBEM pourra vous éclairer sur le placement, les différentes offres

d'emploi et les avantages à l'embauche (plan Rosetta, ACS, PTP,...).

Les organismes de formation

Carrefour Formation pourra vous donner tous les renseignements utiles concernant les métiers et les formations (pour demandeurs d'emploi ou pour travailleurs en poste), l'auto-formation en informatique, les tables de conversation (néerlandais et autres langues).

En outre, nous comptons sur la présence d'organismes privés de formation, notamment en informatique.

Les associations d'aide à la recherche d'emploi

L'asbl Impulsion sera là pour vous parler des nombreux services qu'elle peut vous

rendre : bilan de compétences, jeux de rôle axés sur les entretiens d'embauche, groupes de détermination de projet,... A noter également qu'un projet de collaboration entre l'ALE de Jette et l'asbl Impulsion est à l'étude en ce moment, en vue d'assurer une permanence une après-midi par semaine dans les bureaux de l'ALE.

L'intérim

L'intérim étant une des portes d'accès vers le marché du travail, des agences d'intérim ont également été conviées pour vous exposer tout l'intérêt de cette solution de recherche d'emploi.

Les grands employeurs


Plusieurs grands employeurs nationaux seront représentés et vous proposeront soit

des offres concrètes, soit la marche à suivre pour leur adresser des candidatures spontanées. Il y aura entre autres Electrabel, l'ERIP (Ecole Régionale et Intercommunale de Police), l'Armée belge, la STIB, ainsi qu'une entreprise du secteur de la grande distribution.

Les employeurs jettois

Dans la mesure du possible, quelques entreprises jettoises seront présentes. Quoi qu'il en soit, si vous désirez entrer en contact avec les entreprises locales, vous pouvez toujours vous adresser à l'ALE.

Quand vous aurez rendu visite à tous ces participants, vous pourrez encore obtenir des informations complémentaires grâce aux deux connexions internet qui seront mises à votre disposition. “Job 2003” ne veut rien laisser dans l'ombre!



“Job 2003”

Le mardi 14 octobre 2003 - de 10h à 16h


A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10 à 1090 Jette)

Accès : tram 19 - bus 53 - gare de Jette (SNCB)

Renseignements: 02/423.19.16 (René Kempeneers - Cellule Emploi)

– 02/423.19.13 (Nadine Smets - ALE)

“JOB 2003” EST UNE INITIATIVE DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE JETTE,
EN COLLABORATION AVEC L'ALE DE JETTE



L'ALE, votre alliée

ALE de Jette :
rue Vandenschriek 77 à 1090 Jette
tél.02/423.19.10/11/12/13
fax: 02/423.19.15
bureaux ouverts du lundi au jeudi
de 8h30 à 11h45.
Président: Werner Daem



Un cui-stax-race d'enfer

Le 21 septembre, les go-karts avaient envahi la place Cardinal Mercier pour un cui-stax-race dont les mollets des participants se souviendront longtemps. Deux courses par équipes étaient prévues au programme. Le matin, les scouts de la 26ème unité se sont imposés au terme de 54 tours de circuit. L'après-midi, les deux équipes de Jet Plume ont terminé ex aequo à la première place. Quant à l'épreuve top chrono, elle a permis à une quinzaine d'équipes de jeunes et de parents/enfants de se relayer sur le circuit pour réaliser le meilleur chrono sur trois tours.

A JETTE, SANS MA VOITURE On en redemande

Nous vous l'avions annoncé dès le mois de juin dernier. En septembre, le dossier de votre Jette-Info était consacré à l'événement. Qui pouvait encore ignorer que le dimanche 21 septembre serait une journée sans voiture ?

Cette opération “En ville, sans ma voiture”, organisée au niveau européen dans le cadre de la semaine de la mobilité, n'avait pas pour but d'ennuyer les automobilistes, mais bien d'inciter les citoyens à modifier leur comportement en matière de déplacement. La circulation automobile était interdite dans les 19 communes bruxelloises. Quelque 25.000 ont toutefois été distribuées dans la Région, dont 1.010 à Jette. A ces automobilistes “tolérés”, s'ajoutaient les transports en commun, les taxis, les véhicules de secours et autres véhicules utilitaires. En l'absence de voitures, les piétons et les cyclistes s'étaient réapproprié l'espace public, oubliant trop souvent que le code de la route restait d'application. Si aucun incident ne fut à déplorer dans notre commune, les services de police mettaient toutefois l'accent sur l'indiscipline de nombreux usagers.

Du côté des commerçants et des maraîchers, les réactions restaient mitigées. La plupart d'entre eux notaient une diminution du nombre de clients par rapport aux autres dimanches. Tous ne rejetaient cependant pas l'opération en bloc.

Ceci dit, l'ambiance était résolument à la bonne humeur. A l'instar de la plupart des Bruxellois, les Jettois aspiraient manifestement à profiter de ce calme dominical et de la cha-

leur estivale pour se promener et profiter des animations organisées un peu partout dans la ville. A Jette, différents partenaires s'étaient unis pour animer les rues, à l'appel de l'échevin de la Mobilité Jean-Louis Pirotin. Des promenades à pied et à vélo s'adressaient aux jeunes et aux moins jeunes, seuls ou en famille, tandis qu'un cuistax-race permettait aux plus sportifs de dépenser leur énergie. Les enfants n'avaient pas été oubliés : château gonflable, carrousel et rodéo les attendaient devant la gare. Un petit tour au parc de circulation s'imposait pour s'initier aux bases de la sécurité routière.

Plusieurs rues “enfants admis” avaient été délimitées sur le territoire jettois. Ces rues, vidées de leurs voitures pour l'occasion, étaient réservées aux habitants qui avaient sorti tables, chaises et jeux pour les enfants. Ainsi, dans la rue Van Bortonne, chacun avait préparé un plat ou un dessert à partager sous la tonnelle. Sur le buffet, trônait un bouquet de tournesols, symbole de la convivialité entre les habitants.

Dans la foulée de cette opération “A Jette, sans ma voiture”, le conseiller en mobilité de notre commune va poursuivre son travail au quotidien pour résoudre les problèmes de circulation et de stationnement qui posent de plus en plus de problèmes en ville. Il reste à convaincre les Jettois d'adapter leur moyen de transport aux circonstances. Cette journée aura au moins eu le mérite de mettre en évidence le côté convivial des modes de déplacement alternatifs. A suivre...



Jette en couleurs

L'opération “Jette en couleurs” avait pour but de rassembler les habitants, quel que soit leur âge, leur condition sociale ou leur origine, autour d'une animation festive. Et ce fut une réussite ! En ce beau dimanche sans voiture, une joyeuse animation régnait dans le parc Huybrechts et dans l'avenue Odon Warland, transformée pour l'occasion en parcours d'habileté pour les jeunes cyclistes. Les organisateurs, réunis autour du projet Interquartier du Foyer culturel jettois (l'équipe de Prévention, le CPAS, le Gemeenschaps-centrum Essegem, Espace Femmes, le restaurant de L'Ange Gardien et Fire Gym), avaient bien fait les choses, puisqu'il y avait des activités pour tous les âges : bal musette, rap, démonstrations de jiu-jitsu brésilien, spinning, contes pour enfants, tournoi d'échecs. Et si on apprenait à mieux se connaître...

Des stages pour les enfants à la Toussaint

Centre de Formation Sportive

Le Centre de Formation Sportive propose différents stages sportifs et culturels pour les enfants et les jeunes de 3,5 ans à 16 ans.

Activités : Aqua-stage (8 à 14 ans), bande dessinée (10 à 16 ans), circ'mômes (5 à 7 ans), danse (6 à 14 ans), escrime (8 à 14 ans), football (6 à 12 ans), GRS (6 à 12 ans), hip-hop (à partir de 12 ans), multisports (5 à 12 ans), new games (8 à 12 ans), plongée (10 à 16 ans), plongée perfectionnement (10 à 16 ans), psychomotricité (3,5 à 5 ans), technique du cirque (8 à 12 ans), théâtre (6 à 12 ans), VTT (8 à 14 ans), 5 cours de natation (de 4 à 77 ans)

Du 27/10 au 31/10

De 9 à 16h (garderie à partir de 8h et jusqu'à 18h, moyennant paiement de 1,50 EUR par jour)

Prix : de 55 EUR à 105 EUR (de 70 EUR à 120 EUR pour les non-Jettois), suivant le stage.

A la salle Omnisports de Jette

avenue du Comté de Jette

1090 Bruxelles

Info et inscriptions : asbl Centre de Formation Sportive - tél. 02/420.53.02 (du lundi au vendredi de 9 à 17h)

Centre d'Arts Martiaux Jettois

Les enfants et adolescents de 2,5 à 14 ans pourront découvrir les arts martiaux à l'occasion des stages sportifs organisés par le CAMJ. Au programme : arts martiaux, danse, multisports, psychomotricité, sports extérieurs et détente.

Du 27/10 au 31/10

De 9 à 16h (accueil à partir de 8h et jusqu'à 18h)

Prix : 60 EUR (de 3 à 5 ans), 75 EUR (de 6 à 14 ans) - réduction de 10 EUR pour le 2ème enfant d'une même famille - 2 EUR pour la garderie

Au C.A.M.J.

Rue Tilmont, 86

1090 Bruxelles

Info et inscriptions : CAMJ - tél. 02/426.79.63 ou GSM 0475/56.19.48 (inscriptions sur place de 17h30 à 21h)

Aqua & Sport Kids

Les enfants de 2,5 à 8 ans trouveront des activités

adaptées à leur âge chez Aqua & Sport Kids. Les enfants sont encadrés par des moniteurs ayant une formation pédagogique. Au programme : détente (2,5 à 3,5 ans), jeux (4 à 5 ans), découvertes (5 à 7 ans), natation (4 à 8 ans).

Du 27/10 au 31/10

De 9 à 16h (accueil à partir de 8h - possibilité de garderie jusqu'à 17h30 - apporter le pique-nique - possibilité de sieste pour les petits)

Prix : 65 EUR pour la semaine - 90 EUR pour le stage de natation - 5 EUR pour la carte de membre

Chez Aqua & Sport Kids

Rue Ferdinand Lenoir, 73

1090 Bruxelles

Info et inscriptions : 02/479.98.15 - fax : 02/476.93.89

Fresh Air Basket Ball

Stage de basket-ball et multisports pour les enfants et les jeunes de 5 à 14 ans.

Minibasket (de 5 à 10 ans), perfectionnement basket-ball (de 11 à 14 ans) et multisports (de 5 à 10 ans).

Du 27/10 au 31/10

De 9h à 16h

Prix : 65 EUR (75 EUR pour les non-Jettois)

A l'Athénée Royal de Jette

avenue de Levis Mirepoix, 100

1090 Bruxelles

Possibilité de garderie sur demande jusqu'à 17h30

Info et inscriptions : Olivier Corhay - 0474/95.07.33

Sportostages

Une nouvelle façon d'occuper vos enfants en conciliant le sport et l'art. Au programme : multisports, bricolage et danse moderne.

Du 27/10 au 31/10

De 9 à 16h (accueil à partir de 8h - pour 6 EUR/semaine possibilité de garderie jusqu'à 17h30)

Prix : 75 EUR semaine (70 EUR à partir du deuxième enfant d'une même famille)

Au Sportopolis

Avenue du Laerbeek, 125

1090 Bruxelles

Info et inscriptions : 0477/66.73.13

La Ferme pour Enfants

La Ferme pour Enfant a pour objectif est de permettre aux petits citoyens de vivre, la vie d'un vrai petit fermier. Chaque enfant a l'occasion de nourrir les animaux, de les brosser, de traire les chèvres, ou de jardiner, de cuisiner, de fabriquer du pain, des confitures ou du fromage de chèvre...

Du 27/10 au 31/10

De 7 à 10 ans

Prix : 40 EUR

A la Ferme pour Enfants

Petite rue Saint-Anne, 172

1090 Bruxelles

Inscriptions : Entre 13h et 16h au 02/479.80.53 - gsm : 0474/83.25.62

Le Pré en bulles

Le Pré en Bulles emmène également les enfants à la découverte de la nature et des activités de la ferme.

Du 27/10 au 31/10

De 7 à 10 ans

Prix : 80 EUR

A la Ferme pour Enfants de Jette

Petite rue Saint-Anne, 172

1090 Bruxelles

Info et inscriptions : 0476/54.81.99

Les Ateliers de Caroline

Des activités variées sont proposées aux enfants de 4 à 7 ans sur le thème Halloween.

Du 27/10 au 31/10

De 9h à 16h30

Prix : 75 EUR (70 EUR à partir du 2ème enfant de la famille) + 10 EUR par semaine pour la garderie de 7h30 à 9h et/ou de 16h30 à 18h25.

Les Ateliers de Caroline

Rue Léon Theodor, 151

1090 Bruxelles

Info et inscriptions : 02/461.36.90 - fax : 02/461.36.91 - gsm : 0476/73.64.83

Un PC, ça sert à quoi ?

L'association "I have a dream" organise des cours d'informatique.

Initiation à l'informatique Microsoft Word, Excel, Access Internet Explorer, Outlook Express Programmation

Le prix est fixé à 2 EUR par cours.

Pour tout renseignement :

"I have a dream" - place Laneau 2 -

tél. 02/426.44.04

- fax : 02/426.43.63

La journée de la « Charte de la Terre »

Depuis quelques années déjà, le mouvement de la 'Charte de la Terre' connaît une évolution remarquable à travers le monde. C'est une déclaration de principes fondamentaux pour la construction d'une société mondiale qui soit plus juste, durable et pacifique. Chaque année, une organisation de volontaires met sur pied les Sommets Communautaires de la 'Charte de la Terre'. Ces rassemblements ont pour but d'exposer les grandes lignes et d'essayer d'en faire une réalité dans la vie de tous les jours.

Cette année, les élèves de la classe de Maïthé Decock de l'école Notre-Dame de Lourdes à Jette ont décidé de participer à cet événement à travers un atelier créatif et éducatif : « Jouons avec la Terre... Mon monde sur un ballon ». Chaque élève est invité à peindre, écrire ou dessiner sur un ballon ses idées, ses rêves, ses vœux et idéaux pour que, selon les principes de la 'Charte de la Terre', un monde meilleur soit possible. Une exposition virtuelle sera créée le 11 octobre 2003 sur internet à l'adresse suivante : , afin d'y présenter les résultats des différents ateliers, les créations et messages, les ballons, les photos, etc... Tout sera consultable en ligne. Le site sera également connecté aux autres sites web des différents sommets de la 'Charte de la Terre' dans le monde. N'hésitez donc pas, venez découvrir ce que nos enfants pensent du gros ballon sur lequel ils évoluent tous les jours...

Info et contact : Maïthé Decock - 0486/79.74.34 ou Coralie Dierckx - 0486/64.14.63 - www.chartedelaterre.org

CELA SE FÊTE !

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans ? Vous fêterez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans de mariage (ou plus) ? Si vous le souhaitez, l'administration communale vous aidera à donner plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Lucien Vermeiren, officier de l'Etat civil (02/423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (rue Henri Werrie 18-20 à Jette - tél. 02/423.12.70).

Félicitations...

... à madame Yvonne Mairesse. Elle a fêté son 100ème anniversaire le 12 septembre 2003.

... aux époux Liefferinckx-Dubernard. Ils ont fêté leurs noces d'or le 13 septembre 2003.



Stéphane Steeman se raconte...

Vous découvrirez un Stéphane Steeman que vous ne connaissez pas ! Celui qui, à l'aide de vos questions, répondra à tout ce qui touche de près ou de loin à sa longue carrière dans notre pays. Il y aura de l'émotion, de l'humour, de l'improvisation, des imitations, ses célèbres accents, dans un contexte convivial où vous serez les réels animateurs puisque c'est vous qui choisirez le thème qui vous intéresse. Vous vous souvenez certainement de ses quinze ans de télévision avec Marion, de ses dix ans de radio avec Jaques Mercier (Dimanche Musique), de son personnage de Madame Gertrude qui a battu tous les records d'écoute dans 'Bon Week-end'.

Outre la télévision et la radio, Stéphane Steeman est également un homme de music-hall. Vous vous souvenez certainement de ses célèbres imitations et de ses anecdotes sur Luc Varenne, Théo Lefèvre, Eddy Merckx, Wilfried Martens et Paul Vanden Boeynants, sans oublier sa passion pour Hergé et son impressionnante collection de 'Tintin'. Stéphane Steeman vous réserve en exclusivité des moments exceptionnels.

Le 19/10/2003 à 16h à la Salle Excelsior, rue de l'Eglise Saint-Pierre n°8 à 1090 Bruxelles.
Prix des places: 12 EUR - 10 EUR.

Séance d'information sur le vieillissement

L.A.S.E.V. (Association pour le Soutien de l'Etude du Vieillissement) organise une séance d'information pour les seniors au Centre Armillaire. Cette réunion a pour objectif de promouvoir la santé de manière globale, de prévenir les personnes âgées des dangers qui les guettent et de soutenir la recherche scientifique.

Au programme :

- Introduction relative à la santé globale
- Projection relative au danger des chutes pour les aînés
- Comment aménager son «chez soi» ?
- Recommandations par le Dr. M. Van der Putten
- Le rôle de la vaccination
- L'importance d'une alimentation équilibrée et de l'hydratation
- Les avantages de l'exercice physique.
- Questions-réponses et conclusions.

Le 14 octobre 2003 à partir de 14h00 au Centre Armillaire
Boulevard de Smet de Naeyer, 145 - 1090 Bruxelles
Pour tout renseignement : Jules Collier - 02/672.13.35

ANTENNE INTERUNIVERSITAIRE DE JETTE ET DU NORD-OUEST Programme 2003-2004

L'antenne interuniversitaire UCL/ULB de Jette et du Nord-Ouest de Bruxelles propose chaque année un cycle de conférences présentées dans la salle communale des fêtes, 10 place Cardinal Mercier à Jette. Ces conférences débutent à 14h30 et sont ouvertes à tous les citoyens, avec priorité aux abonnés.

16/10/2003 "La Belgique à la croisée des élections"

Francis Delpérée, professeur de droit constitutionnel UCL

13/11/2003 "L'Europe est-elle une puissance spatiale ?"

René Dejaiffe, docteur en sciences, astronome, directeur du Planetarium

27/11/2003 "Philippe le Beau, un oublié de l'Histoire"

Jean-Marie Cauchies, historien UCL

11/12/2003 "L'avenir de la production d'énergie nucléaire : un point de vue physicien"

Paul-Henri Heenen, professeur ULB, ingénieur

15/01/2004 "Pourra-t-on vacciner contre le cancer ?"

Lise Thiry, professeur honoraire ULB, virologue

12/02/2004 "Bruxelles gothique"

Donatienne Blanjean, licenciée en histoire de l'art et archéologie UCL

18/03/2004 "L'évolution de la vie et l'espace"

Jacques Naisse, professeur honoraire ULB, physicien

22/04/2004 "L'homme et ses sortilèges : vie et oeuvre de Maurice Ravel"

Paul Damblon, chimiste ULB, musicien, écrivain et journaliste

Abonnement : 22 EUR pour les 8 conférences

(CCP 000-002574136 - communication 'Antenne interuniversitaire')

Par conférence : entrée 3,70 EUR

Renseignements et réservations: 02/423.12.66.

Opérette 'Les Saltimbanques' de Louis Ganne

Aimez-vous les belles histoires d'amour ? Aimez-vous voir du grand spectacle ? Aimez-vous à la fois la musique très entraînante et la musique romantique ? Alors, vous apprécierez "Les Saltimbanques". C'est une délicieuse opérette combinée avec un grand spectacle de cirque. Avec: Béatrice Grawez, Béatrice Mesdagh, Jacques Legrand, Bertrand Lhotte, Christophe Herrada, Lucien Delacroix, Bernard Bastian.

Le 26/10/2003 au Centre Culturel d'Auderghem. Rendez-vous à 13h30 place Cardinal Mercier. Prix des places : 28 EUR transport inclus.

Pour ces 2 activités, vous pouvez réserver dès à présent, entre 10h00 et 11h30 auprès du Service 3ème Age de l'Administration communale de Jette, rue Henri Werrie 18-20 à 1090 Bruxelles (1er étage, bureau 130).

AGENDA

OCTOBRE

Du 4 au 12.10 : EXPOSITION du Brussels Miroir Photo-Club. Photographies de Charles de Ghellinck, Dominique Meeus, Jacques Kevers, Stéphane Paye et Frédéric Pauwels. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Ouvert de 14 à 18h (sauf le dimanche 5 octobre). Entrée libre. Info : 02/426.64.39.

Du 11 au 26.10 : EXPOSITION "Mémoires d'un rêveur" de Nicolaïff. A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14). Ouvert du mardi au dimanche de 10 à 12h et de 14 à 17h, fermé le lundi et le samedi 25.10 après-midi. Entrée libre. Info : 02/479.00.52.

Le 14.10 : De 10h à 16h, BOURSE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION "Job 2003", organisée par la commune et par l'ALE de Jette. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Info : 02/423.19.16 (Cellule Emploi) - 02/423.19.13 (ALE).

Le 14.10 : A 14h, SEANCE D'INFORMATION sur le vieillissement. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Info : 02/672.13.35 (Jules Collier).

Le 14.10 : A 20h, CAFE FAMILLE, espace de discussion et de réflexion sur les questions qui ont trait à la famille. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 5 EUR. Info : 02/479.92.75 (asbl Humania).

Le 15.10 : A 19h30, dans le cadre de la Fureur de lire 2003, RECITAL DE LECTURE "Voyage en pays d'odeurs", organisé par la bibliothèque de Naeyer. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Réservation indispensable. Entrée : 2,50 EUR. Info et réservations : 02/426.10.82.

Le 16.10 : De 14h15 à 17h15, CENT ANS DE JAZZ : "Dizzy 'the crazy man of jazz' Gillespie" et "Art Pepper" par Vicky Down (musicien) et Louis Stevens (documentaliste). Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 5 EUR. Info : 02/426.64.39.

Le 16.10 : A 14h30, dans le cadre de l'Antenne interuniversitaire, CONFERENCE "La Belgique à la croisée des élections" par Francis Delpérée (professeur de droit constitutionnel UCL). A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal

Mercier 10). Entrée 3,70 EUR. Abonnement aux 8 conférences : 22 EUR. Info et réservations : 02/423.12.66.

Le 17.10 : A 20h30, CONCERT DE MUSIQUES DE FILM par le trio Musica dal Vivo. Musiques de Nino Rota pour des films de Federico Fellini. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 9 EUR - 7 EUR en pré-vente. Info et réservations : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be.

Le 19.10 : A 15h, dans le cadre des Dimanches d'Aurélien, THEATRE POUR ENFANTS : "Même pas peur" par la compagnie ImpruDanse. A partir de 5 ans. Durée : 50 min. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Entrée : 6 EUR. Réservation indispensable au 02/426.64.39.

Le 19.10 : A 16h, SPECTACLE "Stéphane Steeman se raconte". A la salle Excelsior (rue de l'Eglise-Saint-Pierre 8). Entrée : 12 EUR - 10 EUR. Info et réservations : 02/423.12.66.

Du 19 au 26.10 : 24ème SEMAINE INTERNATIONALE DE L'ORGUE. Info : 02/219.26.61

(lundi, mercredi et vendredi de 14 à 17h) - www.semorg.yucom.be.

Le 24.10 : De 14h à 16h30, dans le cadre du cycle "Rencontres autour d'un thème", GROUPE DE PAROLES organisé par le nouveau centre Primavera (rue S. Legrelle 48) : "Mes racines et les liens...". Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Info : 02/428.90.43.

Les 24 et 25.10 : A 20h, CABARET-CHANSON "Ex-fans des eighties" par la troupe Le Rideau Jettois. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 8 EUR - 7 EUR en pré-vente (compte n° 310-0236262-56). Info et réservations : 02/426.07.57 ou 02/428.78.73 - www.lerideaujettois.be.

Du 28.10 au 9.11 : QUINZAINE DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE. Expositions, films, conférences, débats, conseil des jeunes Jettois pour l'eau. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Info : 02/423.12.09

Jette info n°102 - octobre 2003

Le 1er septembre, jour de marché

Cette année, le 1er septembre n'était pas uniquement synonyme de rentrée scolaire pour des milliers d'écoliers jettois. C'était aussi jour de marché annuel dans notre verte commune. Les enfants étaient donc moins nombreux que d'habitude. Quant à la traditionnelle brocante organisée pour les plus jeunes, elle n'avait pas lieu, faute de participants. Pour la petite histoire, rappelons que la date du marché annuel a été fixée par le conseil communal jettois lors de la création de l'événement dont nous venons de vivre la 127ème édition. Il s'agit du lundi qui suit le dernier dimanche du mois d'août. A l'époque, cette date correspondait à la période des moissons dans notre commune rurale. Depuis lors, la date n'a jamais été modifiée. Quoi qu'il en soit, la grande foule et une multitude d'animations étaient à nouveau au rendez-vous du marché annuel, organisé par l'échevin de la Vie économique Bernard Lacroix et par l'asbl Commerce et Marché annuel jettois, sous la présidence d'Yves Pytzeys. Un aperçu en photos...



Dès l'aube, les éleveurs avaient envahi l'asphalte, préparant vaches, taureaux, chevaux, poneys, moutons et chèvres pour le concours. Les membres du jury ont distribué plus de 10.000 EUR de prix et de primes.

Outre le traditionnel marché aux fleurs et aux plantes, le parc Garcet accueillait également les animaux de basse-cour qui rencontrent toujours un beau succès auprès du public.

Le marché annuel, c'est aussi un marché en plein air qui s'étend sur plus de 2.500 mètres de voiries. Malgré une météo capricieuse en début de journée, les marchands ambulants et les commerçants étaient fidèles au poste pour présenter leur marchandise, de la place Cardinal Mercier à la place Reine Astrid.



Près de 300 brocanteurs d'un jour avaient envahi les trottoirs qui débordaient d'objets hétéroclites extraits des greniers pour l'occasion.

C'était une première. Durant tout l'après-midi, les candidats à l'élection de l'idole 2003 des Jettois se sont succédés sur le podium de la place Reine Astrid. Les spectateurs ont pu découvrir 14 jeunes chanteurs pleins de talent. Après une première interprétation, 7 d'entre eux ont été sélectionnés. Le choix de l'idole 2003 s'est finalement joué entre 3 finalistes. Et le vainqueur est... David (l'homme au T-shirt rouge).



Ce Ihassa Apso, cousin du pékinois, qui se prélassait dans les bras de sa maîtresse n'est autre que le vainqueur du concours pour chiens organisé à l'occasion du marché annuel.



Un espace était réservé aux artisans qui pouvaient ainsi partager leur passion avec les passants. La culture était également présente lors de ce 127ème marché annuel. Le Foyer culturel jettois accueillait différents invités (associations et mouvements de jeunesse) dans la rue Lenoir, tandis que le petit Montmartre avait installé ses parasols sur les pavés de l'impasse Theodor. Des artistes, on en trouvait aussi dans la salle du conseil de l'Hôtel communal où le cercle "Police Art" avait accroché ses toiles. A deux pas de là, le parc Garcet résonnait aux accents du Joërmefestival (lire ci-contre).



Ambiance au Joêrmetfestival !



Fidèle à la tradition, le Joêrmetfestival a offert aux amateurs de musique trois folles journées à l'occasion du marché annuel. Le samedi, la musique du monde était à l'honneur avec Afro-disiac. Reggae africain,

conga cubain, gospel, rumba lingala, ragga,... figuraient au programme. Des musiciens de tous les horizons ont livré une musique aux accents authentiques. Une chaude ambiance du sud avait envahi le parc Garcet.

Le dimanche, les fanas de rock pur et dur étaient à la fête à l'occasion de Rockin' Jette. Après quelques jeunes groupes bourrés de talent et les Tranqs, Speedball JR a déferlé sur le parc avec son surf instrumental des années 50 et 60. En guise de conclusion, Willy Willy a servi rock 'n' roll bluesy qui a laissé le public sur place.

Lundi, jour de marché annuel, les organisateurs avaient concocté un cocktail de musiques pour tous les goûts. La Philharmonie royale de Jette a ouvert les festivités, avant que le rock, le funk, le disco et le soul n'envahissent le podium. Les enfants ont été séduits par le clown Rocky. Quant au moment fort de cette journée, il s'agit sans aucun doute du numéro de Raf Coppens qui a livré un medley de ses plus grands succès, entrecoupés de blagues. Le public a manifestement apprécié.



A la découverte de notre village dans la ville

Les 13 et 14 septembre, notre commune accueillait des visiteurs venus de tous horizons à l'occasion de l'opération "Jette, ma découverte". Cette opération, dont l'initiative revient à Bruxelles International, était organisée à Jette avec le soutien de l'échevin de la Vie économique Bernard Lacroix et de l'asbl Promotion de Jette, sous la présidence de Tony Meulemans. Les animations et visites proposées s'inscrivaient à merveille dans le slogan choisi pour ce week-end découverte : "Un village dans la ville".

La fête à la Ferme pour Enfants de Jette constituait l'un des grands pôles d'attraction de l'opération. A l'occasion de la construction d'une maison du pain dans la cour de la ferme, le président Louis Vandenhede et les animateurs avaient axé la fête sur le thème "Du grain au pain", avec une exposition interactive et un atelier de boulangerie. Pour le reste, les nombreux visiteurs, petits et grands, étaient invités à découvrir les animaux de la ferme, à participer aux ateliers et animations (balade à dos de poney ou en charrette, peinture sur tissu, travail de la terre, grimage, pêche aux canards...), à déguster les produits de la ferme. Loin de l'agitation de la fête, le face à face entre un bambin et un poney dans l'intimité de l'étable traduit à merveille le potentiel que représente la Ferme pour Enfants dans notre commune au passé rural.

Les espaces verts jettois étaient aussi à la fête. Outre les bois et les parcs, des espaces moins connus (le jardin du couvent de la Madeleine) ou typiques (la grotte Notre-Dame de Lourdes) invitaient à la promenade. Le parc de circulation dont l'accès est habituellement réservé aux écoles avait ouvert ses portes, histoire d'amener les enfants et les parents à se souvenir de quelques règles de base en matière de sécurité routière. Quant aux amoureux de la nature, ils avaient rendez-vous pour une visite du marais de Jette, réserve naturelle exceptionnelle pour la richesse de sa flore et de sa faune.

Notre village dans la ville est également un espace d'art et de culture. Nos visiteurs d'un jour auront pu s'en rendre compte au gré de leurs découvertes : le musée René Magritte, les expositions à l'Abbaye de Dieleghem, le Centre culturel Armillaire, le parcours d'artistes dans les nouveaux bâtiments du CPAS, l'Atelier 340 Muzem. "Jette, ma découverte" fut aussi l'occasion de rencontres. Ainsi, Betty Moerenhoudt accueillait l'illustrateur Hugues Renier et son conte fantastique dans la boutique de son atelier de poterie.

Témoins du dynamisme de notre commune, les Jardins de Jette, le chocolatier Manon et le bureau de communication Image de Marc achèvent ce tour d'horizon d'une opération réussie à la découverte de Jette.



Récits populaires du Nord-Ouest de Bruxelles

Le cercle d'histoire locale du Comté de Jette prépare activement la sortie d'un ouvrage consacré aux "Récits populaires du Nord-Ouest de Bruxelles". Il s'agit d'un recueil de récits issus de sept communes ou anciennes communes de cette partie de la Région bruxelloise, à savoir Molenbeek, Jette-Ganshoren, Berchem-Koekelberg, Laeken et Neder-Over-Heembeek.

L'auteur de cet ouvrage Pierre Van Nieuwenhuysen, enseignant et vice-président du Comté de Jette, a réuni une soixantaine de récits populaires. Certains, transmis par tradition orale, lui ont été racontés par des habitants du Nord-Ouest. D'autres proviennent de publications conservées en archives. La plupart de ces récits sont inédits en français.

Quant aux versions originales en néerlandais, seuls les spécialistes y ont accès.

Les récits sont regroupés en fonction de leur thème : la sorcellerie, le diable, les esprits, revenants et fantômes, les feux follets, les francs-maçons, les personnages célèbres, les légendes, les idylles et enfin une partie "divers". Chaque récit est daté et identifié suivant le lieu auquel il se rapporte. Certains d'entre eux concernent ainsi des quartiers jetteois. Pour illustrer cet ouvrage, l'auteur a travaillé avec un jeune artiste jetteois, Xavier Carion.

Dans un premier temps, l'ouvrage sera édité à raison de 700 exemplaires, de format A4 avec une couverture solide. Si la vente est

un succès, une réédition pourra être envisagée, de même qu'une version néerlandaise de ces "Récits populaires". Pierre van Nieuwenhuysen est déjà en possession d'une vingtaine de nouveaux récits qui feront peut-être un jour l'objet d'un deuxième tome.

"Récits populaires du Nord-Ouest de Bruxelles" de Pierre Van Nieuwenhuysen - illustrations : Xavier Carion

Une édition de l'asbl Comté de Jette

Sortie le 25 octobre

Prix : 17 EUR

Envoi par la poste en Belgique : + 2,25 EUR à verser au compte 000-0163075-18

Renseignements : 02/465.86.37



24ème Semaine internationale de l'Orgue de Bruxelles

Du 19 au 26 octobre 2003, la 24ème Semaine internationale de l'Orgue se déroulera à la Cathédrale Saints-Michel et Gudule, ainsi que dans différentes églises bruxelloises. Ce cycle de concerts attire chaque année des milliers de spectateurs, parmi lesquels de nombreux mélomanes étrangers. La qualité et la beauté des oeuvres proposées offrent au public la garantie d'une soirée musicale réussie. Les concerts seront donnés dans des églises retenues en raison de la valeur de leurs orgues précieuses, que celles-ci soient historiques ou contemporaines. Cette année, les organisateurs ont voulu rendre hommage à trois compositeurs belges de grande renommée. Le compositeur et organiste Joseph Jongen, décédé en 1953, a joué un rôle important dans la vie musicale de la capitale jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Il y a 100 ans naissait le compositeur et organiste Flor Peeters qui a donné un nouveau souffle à la pratique de l'orgue dans nos régions. Enfin, un concert sera donné en hommage à Joseph-Hector Fiocco qui a vu le jour en 1703 à Bruxelles. Au terme d'une trop courte carrière, il a laissé des oeuvres d'une grande originalité.

PROGRAMME DE LA 24ÈME SEMAINE INTERNATIONALE DE L'ORGUE :

Le 19.10 à 16h : Oeuvres de F. Peeters, J.S. Bach et J. Jongen par Jozef Sluys, organiste titulaire - Cathédrale Saints-Michel et Gudule (parvis Ste-Gudule)

Le 20.10 à 20h : Oeuvres de M. Duruflé, J. Alain, O. Messiaen et Messe op. 130 de J. Jongen par Jean-Pierre Lecaudey et Philippe Verkaeren avec le chœur "A Coeur joie" - Eglise N.-D. de l'Annonciation (place Brugmann, Ixelles)

Le 21.10 à 20h : Oeuvres de compositeurs italiens par Livia Mazzanti, en collaboration avec Europalia 2003 Italia - Cathédrale Saints-Michel et Gudule (parvis Ste-Gudule)

Le 22.10 à 20h : "Lamentations Jeremiae" de J. H. Fiocco par Jozef Sluys, avec Greta De Reyghere (soprano), Jan Van der Crabben (bariton), Thomas Luks et Jan Bontinck (violoncelles) - Cathédrale Saints-Michel et Gudule (parvis Ste-Gudule)

Le 23.10 à 20h : Oeuvres de Buxtehude, Jette info n°102 - octobre 2003

Scheidemann, J.S. Bach et F. Liszt par Eberhard Lauer - Cathédrale Saints-Michel et Gudule (parvis Ste-Gudule)

Le 24.10 à 20h : Hommage à J. Jongen avec des oeuvres pour orgue-solo, chœur et violoncelle et orgue-choeur par Louis Robilliard et John Scott Whiteley, avec Marie Hallynck (violoncelle) et le chœur "Polyphonia" de Bruxelles, en co-production avec le Palais de Beaux-arts et SIC asbl - Eglise Saint-Jacques sur Coudenberg

Le 25.10 : PROMENADE DE L'ORGUE

A 10h30, **oeuvres de G. Julien, J.-H. Fiocco, G.E. Pestel et J.S. Bach** par Peter Westerbrink - Chapelle Royale protestante (place du Musée)

A 11h30, **oeuvres de F. Peeters, J.N.**

Lemmens, L. Vierne et G. Fauré par François Houtart, avec Thérèse Geeraert (soprano) - Eglise Saints-Jean et Etienne aux Minimes (rue des Minimes 62)

A 12h30, **oeuvres de L. Marchand, A. van den Kerckhoven et J.S. Bach** par Johan Hermans - Eglise N.-D. du Sablon (place au Grand Sablon)

A 15h, **oeuvres de Ch.-M. Widor** par Laurent Felten - Eglise des Dominicains (avenue de la Renaissance 38)

A 16h, **oeuvres de J.-M. Plum, J. Jongen, P. Eraly, M. Guillaume et C. Franck** par Léon Kerremans - Eglise Saint-Michel (bd St-Michel, Etterbeek)

Le 26.10 à 16h : Oeuvres de P. Bruna, J. Titelouze, A. de Cabezón et F. Couperin par

André Isoir - Cathédrale Saints-Michel et Gudule (parvis Ste-Gudule)

Entrée : 7 EUR (+60 et -21, Carte Plus Delhaize, Carte S, DF et Knack-club : 5 EUR)

Concert du 24.10 : 10 EUR (pas de réduction)

Promenade de l'Orgue du 25.10 : 10 EUR ou 2,5 EUR par concert (pas de réduction)

Pas de réservation - vente des billets à l'entrée (1h avant le concert)

Pour tout renseignement : asbl Cercle d'Orgue - tél. 02/219.26.61 (les lundi, mercredi et vendredi de 14 à 17h) - e-mail : semorgweek@yuc.com.be - www.semorg.yuc.com.be

Les ateliers d'Humania

Pensée positive et développement personnel

L'asbl Humania propose cinq ateliers de pensée positive et de développement personnel pour se faire du bien. Au programme : quelques méthodes simples de relaxation, de maîtrise du stress, de dépassement des frustrations quotidiennes. A l'aide de la sophro-relaxation, ces ateliers tenteront de répondre aux questions fondamentales du sens de la vie.

En outre, à la demande des personnes qui ont participé aux ateliers la saison passée, Humania organise six ateliers d'entretien et de progression répartis sur toute l'année.

Ateliers "Pensée positive et développement personnel"

Par Déa Delbrouck (enseignante et sophrologue)

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Ateliers pour débutants : les samedis 11 et 25 octobre, 8 et 22 novembre et 13 décembre 2003 de 10h30 à 12h30

Ateliers pour personnes avancées : les mercredis 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre 2003, les mercredis 21 janvier, 18 février et 17 mars 2004 de 19h30 à 21h30

Entrée : 50 EUR (dont 25 EUR payable à l'inscription)

Inscriptions : 02/479.63.42 (Déa Delbrouck) ou 02/479.92.75 (asbl Humania)

Harcèlement moral et manipulation

Sympathiques, séduisants, réservés ou carrément tyranniques, ils adoptent des attitudes diverses selon le cas. Qui sont ces manipulateurs ? Comment tissent-ils leur toile ? Comment mettre un terme à leurs agissements ? Comment s'en protéger ? Au cours de trois ateliers-balades, Humania tentera de répondre à ces questions. Les par-

ticipants travailleront sur des faits réels afin d'analyser au mieux ce phénomène d'actualité et d'en extraire des outils pour mieux se protéger.

Ateliers "Harcèlement moral et manipulation"

Le mardi 7 octobre 2003 : "Témoigner, déceler, détecter les attitudes manipulatrices dès le début"

Le mardi 21 octobre 2003 : "Analyser les moyens pour s'en protéger et y résister"

Le mardi 4 novembre 2003 : "Faire le bilan : qu'ai-je mis en route pour me libérer ?"

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 5 EUR

Renseignements : 02/479.92.75

Café famille

L'asbl Humania vous invite à participer aux "cafés famille" qu'elle organise une fois par mois. Vous pouvez y débattre de sujets relatifs à la famille, sujets qui sont choisis de manière démocratique par les participants. Les "cafés famille" s'adressent aux adultes. Ils permettent à chacun d'enrichir ses réflexions à la lumière de l'expérience d'autrui. L'écoute et les échanges au sein du groupe peuvent amener les participants à jeter un autre regard sur leur vécu.

Cafés famille

Le deuxième mardi du mois de 20 à 22 heures (sauf vacances scolaires et jours fériés)

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 5 EUR

Renseignements : 02/479.92.75

MÉMOIRES D'UN RÊVEUR

Nicolaëff expose

Au travers de 80 toiles et dessins, Nicolaëff nous invite à plonger dans son monde poétique, teinté de surréalisme. Thomas Owen, célèbre homme de lettres, dit de lui : "Bien rares sont ceux qui possèdent une telle richesse d'images de décors et de paysages pour illustrer, avec finesse, simplicité et sincérité, les élans d'une grande fraîcheur d'âme et d'une étonnante originalité." Ces propos sont extraits de la préface du dernier livre d'art de Nicolaëff, "Mémoires d'un rêveur".



Dans le prolongement du livre, l'artiste exposera ses oeuvres à la Demeure abbatiale de Dieleghem du 11 au 26 octobre prochains. Son univers merveilleux illuminera les différentes salles, mêlant la mer, la lumière et les rêveries magiques. Nicolaëff réservera une salle à ses dessins, moins connus peut-être, mais tout aussi lumineux que ses toiles.

Exposition "Mémoires d'un rêveur" de Nicolaëff

A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Du 11 au 26 octobre 2003

Ouvert de 10 à 12h et de 14 à 17h - fermé le lundi (sauf sur rendez-vous) et le samedi 25.10 après-midi

Entrée libre. **Info : 02/479.00.52**

Le Centre Armillaire présente...

Une note pour chacun

Le Brussels Miroir Photo-Club présente une exposition de cinq photographes, débutants, nouveaux membres ou artistes professionnels, qui livrent leur regard sur un thème. Vous pourrez ainsi découvrir les photographies de Charles de Ghellinck, Dominique Meeus, Jacques Kevers, Stéphane Paye et Frédéric Pauwels. Ce dernier a voulu fixer sur la pellicule l'action de l'association "Une note pour chacun" qui joue de la musique dans les hôpitaux, au chevet d'enfants gravement malades. Les images de Frédéric Pauwels illustrent un livre dans lequel des personnalités belges, tel José Van Dam qui signe la préface, ont écrit quelques mots. Ce livre est vendu au profit de l'association "Une note pour chacun". Il sera vendu au Centre culturel Armillaire durant l'exposition.



L'Homme dans son environnement

Le Brussels Miroir Photo-Club profite de l'occasion pour présenter sa nouvelle exposition permanente (renouvelée tous les trois mois) sur le thème de "L'Homme dans son environnement". Les photos en noir et blanc et en couleurs sont de grande qualité.

Exposition du Brussels Miroir Photo-Club

Du 4 au 12 octobre 2003

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Ouvert de 14 à 18h (sauf le dimanche 5 octobre)

Info : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be

Cent ans de jazz

Les deux compères passionnés, Louis Stevens (documentaliste) et Vicky Down (musicien) présenteront de nombreux extraits musicaux, des diapos, des vidéos, des

anecdotes.

Cent ans de Jazz : Dizzy "the crazy man of jazz" Gillespie - Art Pepper

Le 16 octobre 2003 de 14h15 à 17h15

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 5 EUR la séance

Info : 02/426.64.39

Saison 2003-2004

13 novembre : Blues and boogie, sève du jazz

18 décembre : L'art du trio

8 janvier : Stan Getz - Lionel Hampton

Musica dal Vivo

Le trio Musica dal Vivo a développé une réelle passion pour l'oeuvre de Nino Rota, auteur de la musique de seize films de Federico Fellini. Le côté festif, naïf, voire ironique, de ces musiques italiennes donne à l'ensemble une coloration tout à fait originale. L'humour, la sensibilité, la créativité et la sincérité qui se dégagent de cette musique procure aux musiciens un bonheur qu'ils veulent à tout prix partager avec leur public.

Charly d'Inverno (guitare), Pirlly Zurstrassen (accordéon) et Kurt Bude (clarinette).

Concert de musiques de film

Le 17 octobre 2003 à 20h30

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 9 EUR - 7 EUR en prévente

Info et réservations : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be

Même pas peur

Lisa vient de débarquer dans un univers blanc, froid, aseptisé, impersonnel d'où lui parviennent des sons étranges et déformés. On lui a parlé de quelques jours loin de la maison, sans école... Des vacances peut-

être ? Quelque chose se prépare. On lui a dit de ne pas avoir peur... Mais elle est si petite et ne comprend rien ici. Dans le cadre des "Dimanches d'Aurélié", ImpruDanse va vous conter l'aventure de la petite Lisa, sans un mot, par la danse et la musique.



A partir de 5 ans. Durée : 50 min.

Le 19 octobre 2003 à 15h

A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée : 6 EUR

Réservation indispensable au 02/426.64.39

Ex-fans des eighties

Daniel Balavoine, Julien Clerc, Philippe Lavil, la Compagnie Créole, le Grand Orchestre du Splendid... Quelques dingos du mambo du décalco ont décidé de vous replonger dans le bouillon tendrement décapant des tubes de l'époque. Enfants des années 80, ne manquez pas cette "méga-top-compile-best-of".

Avec Jean-François, Nathalie, Benoît, Sylvie, Sandra, Isabelle, Vincent et les autres participants de l'atelier "Chanson". Coordination et mise en scène : Vincent Broblad.

Cabaret-chanson "Ex-fans des eighties"

Les 24 et 25 octobre 2003 à 20h

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 8 EUR - 7 EUR en prévente (compte n° 310-0236262-56)

Info et réservations : 02/426.07.57 ou 02/428.78.73 - www.lerideaujettois.be

Dans le cadre de la
FUREUR de LIRE
2003



Laissez-vous mener par...

le bout du nez...
et partez pour...

Laissez-vous mener par le bout du nez et partez pour un... "VOYAGE EN PAYS D'ODEURS"

Une balade parmi les odeurs légères ou tenaces, incrustées ou en suspens... Le Plaisir du Texte vous emmène à la (re)découverte du plaisir de lire en compagnie de guides comme Colette, Charles Baudelaire ou encore Jean Ferrat, Léo Ferré, Patrick Süskind...

Une heure d'un récital de lecture particulièrement odorant et enivrant par un quatuor de comédiens récitants : Marie-Christine Duprez et Vincent Demalairé (texte), Léonce Wapelhorst (texte et chant), Roger Hindricq (clavier).

Fureur de lire 2003 : "Voyage en pays d'odeurs"

**Le mercredi 15 octobre 2003
à 19h30**

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Réservation indispensable à la bibliothèque de Naeyer

Entrée : 2,50 EUR

**Info et réservations :
02/426.10.82**

Un échantillon sera gracieusement offert par la parfumerie Yves Rocher (place Reine Astrid 6)

UNE ORGANISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE
LOCALE DE NAEYER, EN COLLABORATION AVEC
LE FOYER CULTUREL JETTOIS

Quinzaine de la solidarité internationale

Du 28 octobre au 9 novembre 2003

Toutes les activités se déroulent au Centre culturel Armillaire,
boulevard de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette

Informations : tél. 02/423.12.09 - courriel : solidarite-nord_sud@hotmail.com

La quinzaine de la solidarité internationale a pour objectif de susciter la participation citoyenne des Jettois à des actions de solidarité Nord/Sud. Cette initiative, portée par le groupe solidarité Nord/Sud, abordera trois thèmes : l'accès à l'eau, la santé et les migrations. Ces thèmes seront proposés à un large public au travers d'expositions, de conférences, de projections et de débats. Une attention toute particulière a été accordée aux jeunes. Ils pourront s'informer, réagir, débattre, mais aussi se mobiliser en intégrant le Conseil de jeunes Jettois pour l'Eau. Si cette démarche solidaire vous interpelle, voici donc le programme complet de la quinzaine.

Du mardi 28 au vendredi 31 octobre

De 14h00 à 18h00

Oxfam-Solidarité présente l'exposition :

"EAU = SOURCE DE VIE, PAS DE PROFIT"

Du mardi 28 octobre au dimanche 9 novembre

De 14h00 à 18h00

Le CNCD présente l'exposition :

"UNE DETTE QUI DONNE SOIF"

Le mardi 28 octobre

Ouverture de la quinzaine de la solidarité internationale

A 19h00

Présentation du programme d'activités par l'échevin de la Citoyenneté Christine Gallez

A 19h30

Conférence de Alain De Mûelenaere (CNCD):

**"LE POIDS DE LA DETTE PUBLIQUE
SUR L'ACCÈS À L'EAU POTABLE
DANS LE TIERS-MONDE"**

A 20h00

Présentation de la campagne d'Oxfam-Solidarité par Claire Pierson :

"EAU = SOURCE DE VIE, PAS DE PROFIT"

L'eau n'est pas une marchandise. L'eau appartient au patrimoine commun de l'humanité, mais son accès est de plus en plus malaisé. Près d'un milliard et demi de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Six millions d'enfants meurent chaque année pour avoir bu de l'eau contaminée. Il y aura huit milliards de personnes en 2020 sur la planète, dont 3 milliards n'auront pas accès à l'eau potable si une politique mondiale de l'eau ne donne pas à chacun un accès gratuit à l'eau potable en vertu d'un droit.

Le vendredi 31 octobre

A 19h30

Le projet Interquartier du Foyer culturel jettois propose la projection du film de Taylan Barman et Mourad Boucif :

"AU-DELÀ DE GIBRALTAR"

(V.O. sous-titrée FR/NL - 105' - enfants admis)

Karim aime sa famille et respecte la culture marocaine qui l'a vu naître. Un jour, il tombe amoureux de Sophie, une jeune Belge. Face à un environnement culturel et social souvent hostile, Karim doit désormais s'affranchir du poids de la tradition et déjouer les pièges du racisme. En quête de sa propre identité, il va découvrir que seul l'amour permet de réconcilier tradition et modernité.

Après le film, un débat sur le thème de l'immigration et de la mixité sera animé par Baudouin Detroz, en présence de Mourad Boucif.

16 Jette info n°102 - octobre 2003



Entrée gratuite

Du lundi 3 au mercredi 5 novembre

De 14h00 à 18h00

La fondation I Have a Dream et le Centre humaniste des Cultures présentent l'exposition:

**"GESTION ET POLLUTION DE L'EAU
EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE"**

Le lundi 3 novembre

A 20h00

Dans le cadre de l'exposition "Gestion et pollution de l'eau en Afrique Sub-Saharienne", Salif Sidibe (fondation I Have a Dream) et de Greta Van Vinckenroy (Centre humaniste des Cultures) donneront une

CONFÉRENCE

Salif Sidibe présentera une approche globale de la problématique de l'eau au Mali. La pollution de l'eau a des répercussions sur la faune et la flore, ainsi que sur les cultures (empoisonnement par les métaux lourds) et sur l'élevage. De graves problèmes de santé sont engendrés par l'absence de collecte et donc de traitement des eaux usées.

Greta Van Vinckenroy présentera la situation au Burkina Faso.

Du lundi 3 au vendredi 7 novembre

De 14h00 à 18 h00

Médecins sans Frontières Belgique présente une exposition bilingue, dans le cadre de sa campagne

"ACCÈS AUX MÉDICAMENTS ESSENTIELS"

Des population entières en Afrique, en Asie et en Amérique latine souffrent de maladies "typiques" des pays pauvres, comme la leishmaniose, la malaria, la maladie du sommeil ou la tuberculose. Et pour des millions de malades victimes de ces maladies, les chances de guérison sont minces. Trop souvent, ces maladies ne sont pas soignées, tout simplement parce que les médicaments nécessaires sont financièrement inabornables pour les patients. De plus, un grand nombre de thérapies sont dépassées. Les moyens mis à disposition de la recherche scientifique sont insuffisants pour découvrir de nouvelles thérapies, à la fois efficaces et peu coûteuses.

Le mardi 4 novembre

A 19h30

Dans le cadre de sa campagne "Accès aux médicaments essentiels", MSF Belgique présente la projection du film documentaire :

"LES MALADIES NÉGLIGÉES"

Faute de perspective de rentabilité, les sociétés pharmaceutiques n'investissent plus dans la recherche contre certaines maladies telles que le sida, la tuberculose, la maladie du sommeil, le paludisme.

Un débat sur la santé sera animé par le docteur Lars Verschaeren, responsable de cette campagne pour MSF Belgique.

Le mercredi 5 novembre

A 14h30

Dans le cadre de sa campagne contre le sida dans le monde, MSF Belgique présente un film documentaire tourné au Burkina Faso au printemps 2003 :

"NON AU SILENCE"

Ce documentaire de 20 minutes s'adresse aux jeunes de 12 à 18



ans. Cécile Beduwé du service Communication de MSF animera une séance de questions-réponses.

Les enseignants, tant du primaire que du secondaire, sont invités à participer à cette avant-première. Un dossier pédagogique leur sera remis pour leur permettre d'aborder ce sujet encore tabou au sein de leur classe.

Le film "Non au silence" sera mis gratuitement à disposition des enseignants qui souhaitent aborder la problématique du sida avec leurs élèves du secondaire.

La valise METEOR "Le secret de Valéry", comprenant également un film et un dossier pédagogique, est mise à la disposition des enseignants qui souhaitent aborder la problématique du sida avec leurs élèves 5^e et 6^e primaire.

Le jeudi 6 novembre

A 20h00

Le ciné-club Soukirai propose la projection du film de Mostéfa Djamdja :

"FRONTIÈRES"

(V.O. sous-titrée FR/NL - 85')

Six hommes et une femme, des Africains de diverses origines, candidats à l'émigration pour l'Europe, partagent la même galère : aléas d'un voyage en clandestins, jouets de passeurs imprévisibles, victimes d'arnaques. Leur lien : leur détermination à parcourir coûte que coûte les 14 km qui séparent l'Afrique de l'Espagne. Il leur faudra traverser le désert mauritanien, effleurer l'Algérie, traverser le Maroc pour finalement buter à Tanger, route obligée des clandestins. D'abord solidaires, leurs liens se distendent, ballottés et manipulés qu'ils sont dans ce parcours infernal où se révèlent les bassesses et les compromissions.

Entrée : 2,50 EUR



Quinzaine de la solidarité internationale

LA QUINZAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EST UNE INITIATIVE DU GROUPE SOLIDARITÉ NORD/SUD, AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉCHEVINAT DE LA CITOYENNETÉ DE LA COMMUNE DE JETTE

LE GROUPE SOLIDARITÉ NORD/SUD EST UNE ASSOCIATION DE FAIT, CRÉÉE EN SEPTEMBRE 2003, AFIN DE PROMOUVOIR À PARTIR DE JETTE UN DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE, AINSI QU'UNE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET MULTICULTURELLE. CETTE ASSOCIATION REGROUPE DES CITOYENS JETTOIS, DES EXPERTS EN COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, L'ÉCOLE SAINT-MICHEL ET DES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ NORD/SUD ACTIVES À JETTE (LE MAGASIN DU MONDE - OXFAM, LA FONDATION I HAVE A DREAM, L'ASBL SOLEIL DES NATIONS, L'ASBL ÉCHO D'AFRIQUE, L'ASBL CENTRE HUMANISTE DES CULTURES, L'AGENCE EURO-AFRIKA, L'ESPACE IMPULS, LE PROJET INTERQUARTIER DU FOYER CULTUREL JETTOIS).

Du vendredi 7 au dimanche 9 novembre

De 14h00 à 18h00

La Coordination des Femmes palestiniennes présente l'exposition:

"PALESTINE, UNE TERRE ET UN PEUPLE SACRIFIÉS"

Maisons détruites, oliviers arrachés, terres confisquées, systèmes d'irrigation détruits par des bulldozers, accès à l'eau contrôlé et aléatoire,...

Samedi 8 novembre

A 20h00

La Coordination des Femmes palestiniennes accueille Camille Herremans :

"Une jettoise témoigne : une terre et un peuple sacrifiés" et d'autres témoignages sur la problématique de l'accès à l'eau en Palestine

L'eau constitue l'une des principales richesses de la Palestine. Cette eau, source de vie pour le peuple palestinien et le peuple israélien, est aujourd'hui sous le contrôle de l'État d'Israël qui, non seulement l'exploite à son profit, mais en coupe l'accès aux Palestiniens selon son bon vouloir. Ces derniers doivent racheter leur propre eau, ne peuvent plus construire des puits, des châteaux d'eau. Les installations existantes sont volontairement et insidieusement polluées, détruites par les bombardements. La construction du mur entraîne la destruction de terres cultivées, de réseaux d'irrigation, l'abandon de terres vu l'impossibilité d'y accéder ou de les arroser... L'eau, source de vie, un droit à la vie pour tout un peuple.

Dimanche 9 novembre

L'accès à l'eau : forum et Conseil des Jeunes

A 14h00

Le groupe solidarité Nord/Sud organise un forum sur

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCÈS À L'EAU

La Coordination des Femmes palestiniennes, la fondation I Have a Dream, l'asbl Soleil des Nations, les élèves de l'école Saint-Michel,... présenteront différentes facettes de cette grave problématique, mais aussi des pistes de solutions.

L'eau polluée tue 5.500 enfants par jour dans le Sud. Un milliard et demi d'êtres humains n'ont pas d'accès à l'eau potable. Les populations des pays en développement sont confrontées à trois problèmes graves : l'accès difficile à l'eau potable, l'insalubrité de l'eau et le manque de système d'assainissement d'eau. L'eau est source de vie, c'est ce que nous rappellent les Nations unies à l'occasion de cette année internationale de l'eau douce.

Différentes initiatives ont vu le jour dans le monde. Ainsi, l'Association pour le Contrat mondial de l'Eau tente d'obtenir que l'accès à l'eau potable devienne un droit universel et sans condition. Ricardo Petrella, expert au sein de cette association, dénonce le fait que l'agriculture consomme 70 % de la production mondiale d'eau, mais que 40 % de cette production se perdent en raison de fuites ! De plus, les pratiques agricoles engendrent souvent des pollutions de l'eau dues à l'usage intensif de pesticides. Mais l'eau subit aussi l'impact négatif de nos modes de vie et des rejets industriels. Plus de 60 % des grands fleuves sont ainsi menacés.

A 16h00

Les jeunes sont invités à participer à une première rencontre en vue de jeter les bases d'un

CONSEIL DES JEUNES JETTOIS POUR L'EAU

Face aux constats alarmants sur la problématique de l'accès à l'eau, bon nombre de jeunes refusent l'indifférence et l'inaction. L'échevine de la Citoyenneté Christine Gallez et l'échevin de la Communauté flamande Werner Daem souhaitent leur offrir la possibilité de se mobiliser et d'agir concrètement. Tous les jeunes Jettois (ou les élèves des écoles jettoises), âgés de 8 à 18 ans, sont invités à cette première rencontre. Ils pourront exprimer leurs réactions et leurs souhaits face à des situations injustes et révoltantes. La démarche environnementale et citoyenne qui leur est proposée s'inscrit dans la logique du développement durable. Le groupe solidarité Nord/Sud met à disposition des jeunes Jettois ses expériences et ses réseaux pour

les aider à mettre sur pied un projet durable.

Cette rencontre pourra déboucher sur la création d'un Conseil des jeunes Jettois pour l'Eau et peut-être sur un premier projet concret, imaginé et géré par les jeunes de notre commune.

Comment aider les jeunes à comprendre la problématique de l'eau dans toute sa complexité ? Les enseignants sont invités à participer avec leurs élèves au programme "Classe d'Eau" mis sur pied par la Maison de l'Eau et de la Vie. Les thèmes proposés sont "L'eau et la santé", "La production et la distribution d'eau", "Le cycle global de l'eau" et "Le développement et la solidarité". Ces différentes approches sont abordées au rythme des activités, débats et visites choisis par les enseignants. Elles permettent aux jeunes de développer une connaissance plus globale de cette problématique cruciale. Informations : 02.209.16.36.



Sur notre planète, 1 milliard et demi de gens n'ont pas accès à l'eau potable !

Si cette réalité te fait mal...

Si tu veux faire quelque chose pour que l'accès à l'eau devienne un droit pour tous...

Alors, nous te proposons de participer à la création du

Conseil des jeunes Jettois pour l'Eau

Comme toi, ils ont entre 8 et 18 ans.

Comme toi, ils habitent à Jette ou fréquentent une école jettoise

Comme toi, ils ont envie de développer des projets concrets au départ de notre commune.

Une première rencontre aura lieu

le dimanche 9 novembre 2003 à 16 heures

au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette)

dans le cadre de la quinzaine de la solidarité internationale

Info et inscriptions : 02/423.12.09 - solidaritenord_sud@hotmail.com